

SEMAINE DU 23 DÉCEMBRE 2024

# Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 52  
24 PAGES

Une madame  
miracle, p. 5

L'abbé Yvan Morin  
en grande entrevue  
pp 6-7

**LES SOUFFLEUSES YAMAHA**



**POUR VOUS EN INVENTAIRE**

YAMAHA Y624 illustré

\* Détails chez



**TECH**  
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)

4093E5124

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE



Chantal Caron,  
personnalité  
de l'année

PP 2-3

Venez me rencontrer  
chez



**Dubé Kia**

M. Stéphane Landry, conseiller  
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup  
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

[www.dubekia.com](http://www.dubekia.com)

4876H0724

5699H0624



**ROYAL LEPAGE**

**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage  
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

f

La puissance d'un groupe



**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Benoît Chouinard, conseiller aux ventes  
418 863-7430

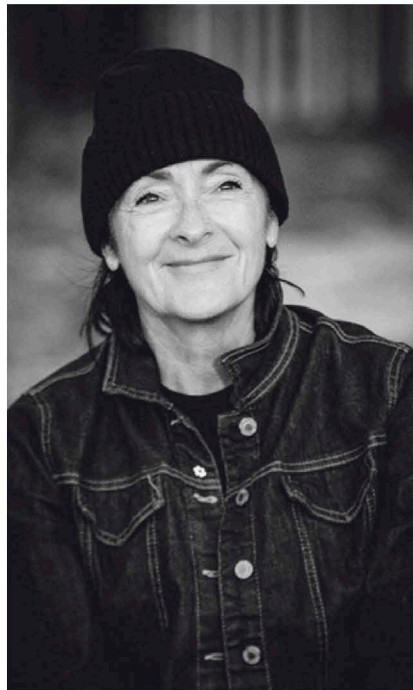
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
418 492-3432 • 1 800 363-3432  
olivierkamouraskachrysler.com

0008H0724

## Chantal Caron, personnalité de l'année 2024

L'équipe de rédaction du *Placoteux* a désigné Chantal Caron comme personnalité de l'année. Chorégraphe visionnaire et réalisatrice audacieuse, cette grande artiste a su faire rayonner Saint-Jean-Port-Joli et le Bas-Saint-Laurent bien au-delà de nos frontières. À travers son œuvre, où la danse contemporaine rencontre la nature, Chantal nous invite à redécouvrir le majestueux fleuve Saint-Laurent, ce géant que nous côtoyons chaque jour sans le connaître vraiment.

MARC LAROUCHE



Ses créations, profondément enracinées dans notre territoire, ont touché des publics partout dans le monde. Avec son talent et sa détermination, Chantal Caron a transformé le fleuve en une scène vivante, où la danse devient un dialogue entre l'humain et l'immensité naturelle. Une personnalité inspirante, ancrée dans sa communauté, qui incarne à la perfection l'esprit créatif et résilient de notre région.

**Le Placoteux :** Vous avez été sélectionnée comme personnalité de l'année. Qu'est-ce que cela vous fait d'être reconnue par les gens de votre région?

**Chantal Caron :** Un prix reçu de notre communauté a toujours un écho et une résonance très forts, parce que c'est comme le clan qui te reconnaît. Tu deviens tout d'un coup importante à leurs yeux. Une reconnaissance internationale consolide l'idée que ton travail est bon, mais l'aspect communautaire d'un prix chez soi, c'est vraiment un baume sur le cœur.

**LP :** Parlez-nous de votre enfance à Saint-Jean-Port-Joli.

**CC :** Je suis née aux Trois-Saumons. On était quatre enfants : deux frères jumeaux, une petite sœur arrivée huit ans plus tard, et moi. Le village était très inspirant. Il y avait des sculpteurs, des peintres, et les œuvres des Bourgault suscitaient une

grande fierté chez les gens. Tout ça m'a influencée artistiquement.

Il n'y avait pas de danse, mais ma mère m'a inscrite au judo dès l'âge de huit ou neuf ans. Au départ, je n'aimais pas cette activité, mais j'en ai fait jusqu'à ma première année de cégep. J'ai aussi fait beaucoup de natation, ce qui m'a permis de développer confiance, force et souplesse.

Le fleuve était omniprésent. Nous habitions à une trentaine de pieds de l'eau. Je me souviens de mon enfance près du fleuve comme d'un mélange de fascination et d'inquiétude. Nous habitions dans une petite maison si près de l'eau que j'avais parfois l'impression que celle-ci allait m'avaler. Je passais des heures à jouer sur les rochers, leur donnant des noms, et recréant un monde adulte en miniature : une cuisine ici, un salon là... Il y avait même la roche de la danse. J'étais dans mon univers, à la fois émerveillée par cette nature immense, et un peu effrayée par ce qu'elle représentait.

La nuit, cette proximité devenait encore plus palpable dans mes rêves. Je partageais ma chambre avec ma petite sœur Sonia, et ma peur, c'était souvent de me réveiller le matin et que mon lit flotte sur le fleuve, dérive avec les glaces. Ces peurs se sont transformées en source d'inspiration. Mon premier film, *Glaces, crevasses et dérives*, est directement né de ces rêves d'enfant. Il raconte l'histoire d'une petite fille qui dérive sur le fleuve Saint-Laurent.

### L'éveil à la danse

**LP :** D'où vient votre passion pour la danse?

**CC :** Dès que j'ai pu regarder la télévision, j'ai été fascinée par Fred Astaire et Ginger Rogers, et j'étais convaincue que c'était ça que je voulais faire. Il y avait aussi Gene Kelly et des films de nage synchronisée qui m'ont marquée, et ça a teinté mes chorégraphies. C'était surtout la comédie musicale qui me passionnait. Très jeune, je voulais être artiste, différente.

**LP :** Comment s'est déroulée votre formation en danse?

**CC :** J'ai fait mon cours classique au collège Sainte-Anne. J'ai beaucoup aimé cette école. Ensuite, j'ai envisagé une technique en assistance sociale, je voulais faire la médecine, mais j'ai vite changé d'avis. J'ai vraiment découvert la danse au cégep, où j'ai suivi de nombreux cours. C'est à Trois-Rivières que j'ai commencé la

technique Simonson avec Claire Maillé. Elle m'a encouragée à me lancer pleinement dans la danse. À Montréal, j'ai multiplié les auditions, et même si je n'avais pas de technique, j'ai obtenu des bourses dans plusieurs écoles, notamment chez Louise Lapière. J'y ai appris la danse moderne, la claquette. Finalement, j'ai été acceptée à l'Université de Montréal pour un programme en danse. C'était un rêve devenu réalité.

Cette même année — en 1981 — à 21 ans, je me suis retrouvé en compagnie d'une quinzaine de danseurs avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, pour visiter des centres chorégraphiques en France. J'ai alors rencontré la chorégraphe Maguy Marin, dont le mouvement m'a beaucoup inspiré. Les différents courants de danse — classique, contemporaine et moderne — ont alors forgé les racines de ce que j'allais devenir.

Fleuve Espace Danse a été fondée en 2006, mais ma reprise de la danse professionnelle date de 2001. À cette époque, c'était une période charnière. Une interprète enceinte m'avait demandé de la remplacer dans une production. C'est là que je suis retombée en amour avec l'interprétation. Cette expérience m'a menée à la rencontre de Johanne Dor, directrice du Centre chorégraphique de Québec, qui m'a ouvert les portes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Ouvrir une école de danse à cette époque-là, c'était un peu prétentieux. J'avais 26 ans. À mes débuts, je jonglais avec deux réalités : ma compagnie professionnelle, Fleuve Espace Danse, et l'école de danse. Ce n'était pas simple de mener ces deux projets de front. Mon entourage m'a encouragée à me concentrer sur l'école, ce qui m'a permis de transmettre les valeurs auxquelles nous tenions tant : l'estime de soi, la force intérieure et le respect de soi et des autres.

**LP :** À cette époque, la danse était en concurrence avec des activités comme le hockey?

**CC :** Oui, tout à fait. Je voyais beaucoup de petites sœurs suivre leurs frères au hockey. Au fil du temps, nous avons réussi à faire en sorte que la danse devienne aussi une source de fierté pour les familles. Aujourd'hui, voir nos filles briller est un réel plaisir. L'école s'est toujours démarquée, remportant de nombreux grands prix depuis ses débuts.

### De la scène aux films

**LP :** Comment en êtes-vous venue à faire des films?

**CC :** C'est avec Marie-Claude Gamache que l'idée a germé. Elle est chorégraphe, et travaille dans le domaine de la danse contemporaine.

Elle m'a suggéré de travailler sur le thème de l'hiver dans un film : comment le corps réagit au froid, un sujet qui résonnait avec notre quotidien hivernal. Nous avons déposé un projet au CALQ, et nous avons obtenu une bourse. J'ai fait venir deux danseurs à Saint-Jean-Port-Joli. Nous avons eu la chance d'avoir une tempête de neige lors du tournage. Pendant quelques jours, nous avons tourné des images, sans envisager d'en faire un film. C'est Richard Saint-Pierre, mon directeur photo, qui m'a encouragée à soumettre ces images au Festival international des films sur l'art (FIFA).

C'est ainsi qu'un nouveau chapitre s'est ouvert pour moi : celui de la réalisation de films sur la danse, toujours en lien avec la nature. Cela m'a permis de prolonger la portée de la danse, et de toucher un public plus large, ce qui n'était pas toujours facile avec les performances en direct.



Dans son œuvre, Chantal Caron met le fleuve en vedette. Photo : Jean-Sébastien Veilleux

## Une transmission de savoir essentielle

**LP : Vous avez collaboré avec des experts pour perfectionner vos films. Comment cela s'est-il passé?**

**CC :** J'ai eu la chance de travailler avec Albert Girard, un retraité de Radio-Canada, qui m'a enseigné les bases du scénario et des rouages du cinéma. Au départ, je pensais que la chorégraphie suffisait à faire un film, mais il m'a montré que c'était bien plus complexe. Ces échanges ont enrichi ma démarche, et m'ont aidée à trouver un équilibre entre l'expression artistique et les exigences techniques du cinéma.

**LP : L'idée du film *Marée noire* est née d'un événement marquant. Pouvez-vous nous en parler?**

**CC :** L'idée première de *Marée noire* remonte à 2013, lors de la tragédie du déraillement du train à Lac-Mégantic. Cette catastrophe humaine et environnementale a été bouleversante. À l'époque, je n'étais pas prête à en parler, ou à en témoigner à travers le mouvement. À la place, j'ai travaillé sur un autre projet, *Sédimentation*, qui a donné lieu au spectacle *Homme de vase*.

Ce n'est que bien plus tard, en 2019, que j'ai revisité l'idée de *Marée noire*. Ce projet s'est vraiment ancré dans l'urgence de parler de cette tragédie humaine et environnementale, mais avec la distance émotionnelle nécessaire pour le faire avec authenticité.

**LP : Pourquoi le fleuve Saint-Laurent est-il un lieu si central dans votre travail?**

**CC :** Parce que c'est mon territoire, mon lieu d'enfance. Le fleuve fait partie de qui je suis. Par exemple, lors du tournage de *Prendre le Nord* en 2017, j'ai réalisé à quel point ce territoire m'habite. On a tourné sur les berges du fleuve, et c'était une

évidence pour moi de rester fidèle à cet environnement.

En 2016, j'étais revenue du Groenland avec des images et des souvenirs à couper le souffle, et j'ai voulu partager cette expérience à travers le spectacle *Le souffle de l'aube*. La dernière scène de ce spectacle s'appelait *La marée noire*, où une grande robe noire symbolisait le thème. C'est cette séquence qui a inspiré la première partie du film. En 2019, il y a eu aussi le court métrage *Clémentine*, qui a fait le tour du monde et a remporté plusieurs prix.

**Les défis des tournages hivernaux**  
**LP : Vous avez évoqué plusieurs lieux et saisons pour le tournage de *Marée noire*. Comment avez-vous géré les contraintes liées à ces choix?**

**CC :** Le tournage hivernal sur les glaces du fleuve Saint-Laurent a été un défi technique et logistique. Par exemple, après le premier tournage en février 2020, nous sommes tombés en pleine pandémie. J'ai ressenti le besoin de continuer à créer malgré tout. Avec mon équipe, nous avons acheté de l'équipement pour être autonomes, et sommes partis explorer la Côte-Nord : Baie-Sainte-Catherine, Les Escoumins, et les dunes de Tadoussac. Ces paysages ont ajouté une dimension unique à la deuxième partie du film.

**LP : *Marée noire* a donc évolué sur plusieurs années.**

**CC :** Ce film s'est construit dans la durée et dans la réflexion. En collaborant avec Joël Bêty, un chercheur biologiste spécialisé dans les oies blanches, j'ai découvert des éléments fascinants qui ont nourri ma chorégraphie. Par exemple, l'idée du cou rouge des oies m'a inspiré des mouvements spécifiques, comme le picotement des doigts sur le cou des danseurs.

**LP : Sur quels projets travaillez-vous?**

**CC :** Actuellement, nous travaillons beaucoup sur la disparition du caribou. Ce projet s'est développé en collaboration avec le Petit théâtre du Vieux Noranda et Rosalie Chartier-Lacombe, une artiste et une collaboratrice extraordinaire. C'est elle qui m'a sensibilisée à la problématique de la disparition des caribous dans son coin, à Rouyn-Noranda, et en Gaspésie. Pour moi, qui suis une fille du fleuve, cette question était très éloignée, mais Rosalie, une femme de la forêt, m'a ouverte à cette réalité. Nous avons beaucoup échangé, et rencontré des gens passionnés par le caribou, qui connaissent intimement cet animal sur son territoire.

Pour moi, il était essentiel de lier mon fleuve et la mémoire vivante de l'eau à l'esprit du caribou. Ce lien m'est souvent soufflé par mes rêves. Dans ce cas, c'est l'image des bois de grève qui m'a marquée. Chaque printemps, de nombreux bois de grève s'échouent chez nous, et lorsqu'ils sèchent en été, ils m'ont évoqué des panaches. Cette découverte a donné du sens à mon projet.

**LP : Ce projet vous a-t-il amenée à explorer d'autres horizons?**

**CC :** Il y a eu un appel de résidence en Norvège, à Oslo, auquel nous avons répondu. Nous avons été sélectionnés, et par un heureux hasard, mon film était aussi présenté au Festival Red à Oslo.

Je suis allée au printemps. J'ai fait un repérage avec Julia Perron Langlois, une ancienne collaboratrice originaire de La Pocatière qui vit maintenant à Montréal. Nous avons une relation de travail formidable, même après toutes ces années. En septembre, nous sommes retournées en tournée avec quatre interprètes, que j'appelle mes « femmes caribous » ou mes « cariboues ».

Les paysages que nous avons explorés là-bas étaient d'une beauté à couper le souffle. J'en suis encore bouleversée. Nous avons pris le temps de nous connecter avec les communautés nordiques qui nous ont accueillies. Ce lien humain est toujours essentiel dans mes recherches.

Je n'ai pas encore eu le temps de visionner toutes les images capturées durant ce voyage, mais je sais que ce projet a une portée immense. Il transcende le simple fait artistique pour devenir une réflexion sur nos liens avec la nature et les autres.

**LP : Est-ce que nous aurons droit à un autre spectacle ici à l'été 2025?**

**CC :** C'est encore en gestation. Ce qui est certain, c'est que je vais continuer à explorer le thème de la mémoire des eaux. Le spectacle s'appellera *Le retour des baigneuses*. L'idée est d'aller des éléments les plus infimes, comme le plancton, jusqu'aux plus majestueux, comme les baleines. Esthétiquement, je veux m'inspirer des années 50, avec les maillots rétro et les casques de bain, une imagerie qui me rappelle mon intérêt pour les nageuses synchronisées.

**LP : Avez-vous un souhait à partager?**

**CC :** Mon plus grand souhait est de conserver ma santé et l'énergie nécessaire pour continuer à créer, notamment des films. Ces projets me permettent de voyager, d'explorer d'autres cultures, paysages et façons de vivre. Chaque rencontre nourrit mon regard et bouscule ma vision du monde.

**LP : Vous avez mentionné à plusieurs reprises l'importance des liens familiaux dans votre parcours...**

**CC :** La famille est absolument centrale dans tout ce que je fais. Je n'aurais pas pu développer tout cela sans le soutien indéfectible de mon mari, Jean. Il a été un partenaire extraordinaire, un conjoint merveilleux, et un papa très attentionné. Depuis le tout début, quand j'ai décidé d'aller faire de la danse à Montréal, je lui ai demandé s'il voulait me suivre, et il a accepté. Il m'accompagne depuis presque 50 ans, depuis notre adolescence. C'est un pilier dans ma vie personnelle et professionnelle.

Mes enfants jouent aussi un rôle crucial dans ma vie. Depuis presque dix ans, ma fille Emie-Liza Caron St-Pierre est directrice générale de Fleuve Espace Danse. Ça fait toute la différence dans un milieu aussi exigeant. Nous avons une belle complémentarité.

Mon autre fille, Éléonar, est directrice de l'École de danse Chantal Caron. Elle a repris l'école, et continue d'y transmettre les valeurs que nous avons toujours portées. Angélique, une autre de mes filles, est chercheuse sur des plateaux télé à Montréal, mais cet été, elle a été coordinatrice pour l'un de nos projets. Luka, mon fils, est propriétaire de Peinture Loa. Il nous aide souvent en tant qu'assistant technique ou animateur d'ateliers de médiation culturelle.

**LP : Un dernier mot pour nos lecteurs?**

**CC :** Merci pour ce privilège de parole. Ce n'est pas donné à tout le monde d'avoir une tribune dans un journal, et j'en suis profondément reconnaissante.



Luminescence illumine le parc des Trois-Bérets. Photo : Emie-Liza Caron St-Pierre



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Chers lecteurs,

Déjà une autre année s'achève. Elle a été riche en rebondissements. Le temps des Fêtes est une période où il faut savoir se reposer, décrocher de la routine, faire des activités que l'on n'a pas le temps ou l'occasion de réaliser en temps normal. C'est pourquoi l'équipe du *Placoteux* vous a concocté un numéro tout à fait spécial, qui vous offrira une lecture diversifiée durant cette période de repos et de festivités.

Vous vous rappellerez les événements importants de l'année qui s'achève, avec un résumé des 20 dossiers les plus importants de 2024, soigneusement choisis par l'équipe de la rédaction. Et nous vous offrons bien sûr la traditionnelle personnalité de l'année, et quelques spécialités de saison!

**Chantal Caron, personnalité de l'année**

En début de journal, vous avez déjà découvert l'histoire et l'œuvre de la personnalité de l'année 2024, choisie par l'équipe du *Placoteux*. Chantal Caron, artiste, danseuse et chorégraphe de Saint-Jean-Port-Joli, fait rayonner sa région partout dans le monde grâce à ses réalisations. À preuve, nous avons dû

réaliser l'entrevue à distance, puisqu'elle se trouvait en Europe. Fleuve – Espace danse, qu'elle a fondé, approche de la vingtaine. Portrait d'une artiste accomplie qui se nourrit de son coin de pays.

**Yvan Morin,**

**68 ans au service de Dieu**

Nous vous offrons le luxe d'une grande entrevue avec l'abbé Yvan Morin. Ce natif de Sainte-Hélène-de-Kamouraska a pris sa retraite récemment, à l'âge de 93 ans, après 68 ans au service du Seigneur et des communautés où il a été appelé à servir. Il a été curé de Saint-Pascal durant 14 ans, « les plus belles années de ma vie », dira-t-il. Sa grande sagesse nous aidera à mieux aborder les défis des années à venir.

## Passer les Fêtes à placoter

**La cordonnière**

Le quotidien de Monique Gagnon de Saint-Alexandre n'a rien de routinier. Elle est l'une des rares cordonnières du Québec et pratique un métier qui ne s'apprend pas sur les bancs d'école. Notre reportage vous permettra d'apprendre son histoire et, qui sait, vous donnera peut-être le goût de devenir le prochain magicien des causes perdues!

**Blogue citoyen**

Observatrice du quotidien, les écrits d'Éliane Vincent sont toujours agréables à lire. Ils portent à réfléchir, toujours avec une touche humoristique, jamais moralisatrice, mais tellement juste. Éliane observe, et même si elle a souvent « son idée de faite », elle donne toujours les deux côtés de la médaille de son sujet, avec une plume juste assez sarcastique pour nous montrer nos petits travers, mais en laissant le choix au lecteur. Éliane n'impose rien.

**Sortez les victuailles**

Que serait Noël sans victuailles! Nous avons ainsi pensé vous offrir les recettes des Fêtes de quelques personnalités : les préfets de L'Islet, Normand Caron, et de Kamouraska, Sylvain Roy, de même que la mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau, et le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé. À vos chaudrons!

**Contes de Noël**

Noël, c'est aussi la magie, la féerie. L'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal a accepté de recréer cette magie à sa manière pour nos lecteurs. C'est ainsi que quatre contes de Noël, rédigés par des élèves ont été soigneusement sélectionnés pour embellir votre

temps des fêtes et sont disséminés dans cette édition. Leurs récits vous feront certainement rêver, d'autant plus que les histoires, connues, ont été revisitées pour les lecteurs du *Placoteux*. Félicitations aux auteurs: Audrey Lavoie, Amélie Michaud, Alexandra Lajoie, Fay Beaulieu, de même que Arthur Simard et Benjamin Dagenais. Merci particulier à tous les élèves et leurs enseignants d'avoir aussi accepté de se prêter au jeu.

C'est sans compter nos jeux habituels, grâce auxquels vous pourrez vous creuser les méninges, juste assez pour rester dans le moment présent.

En terminant, permettez-moi de me faire le porte-voix de toute l'équipe du *Placoteux*, et de vous remercier très chaleureusement de votre assiduité et de votre soutien. Vos nombreux appels et courriels lors de la grève chez Postes Canada, qui distribue *Le Placoteux*, ont prouvé votre attachement envers notre publication. Les centaines d'exemplaires livrés dans les différents points de chute s'envolent toujours comme des petits pains chauds. C'est là le plus beau des cadeaux : se savoir apprécié.

L'équipe prend une pause. La prochaine édition papier sera publiée le lundi 13 janvier 2025. Entre-temps, vous pourrez toujours suivre l'actualité de nos régions sur notre site Internet : [www.leplacoteux.com](http://www.leplacoteux.com), et sur la page Facebook *On placote!*

Joyeuses Fêtes, profitez-en, amusez-vous, faites-vous plaisir, profitez de tout ce que la vie vous offre!

Marc Larouche  
Rédacteur en chef

**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

En raison des vacances des Fêtes, il n'y aura pas d'édition papier **durant 2 semaines**, soit les 30 décembre 2024 et 6 janvier 2025.

**Les bureaux seront fermés du 20 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.**

*Durant les Fêtes, retrouvez les nouvelles au quotidien sur*

**Le Placoteux**.com

*Joyeuses Fêtes!*

*Baptêmes*

**Saint-Pascal**  
**Le samedi 16 novembre 2024**

*Clémence*, enfant de Jeanne Caron et Joey Fournier.

<p><b>Le Placoteux</b> L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 <b>418 492-2706</b> Télé. : <b>418 492-9706</b></p> <p><a href="http://www.leplacoteux.com">www.leplacoteux.com</a></p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p><b>Canada</b></p>	<p><b>RS</b> RÉSEAU SÉLECT</p>	<p>Impression <b>QUÉBECOR</b> Média</p>	<p>Distribution <b>Postes Canada</b></p>	<p><b>Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies</b></p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p><b>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</b></p>
	<p>DIRECTEUR GÉNÉRAL <b>Louis Turbide</b> (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION <b>Marlyse Sambou</b> (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES <b>Marlyse Sambou</b> (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com <b>Marc Larouche</b> (poste 103) Rédacteur en chef <b>José Soucy</b> (poste 104) Journaliste et webmestre</p> <p>RÉVISEURE <b>Éliane Vincent</b></p>	<p>VENTES <b>Hélaine Pettigrew</b> (poste 108) helaine@leplacoteux.com <b>Édith Lévesque</b> (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION <b>Marjorie Ouellet</b> (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p><b>Manon Brousseau</b> (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CARICATURISTE : <b>Métyvié</b></p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION <b>Jean-Pierre Tirman</b>, président <b>Gabriel Landry</b>, vice-président <b>Marjorie Ouellet</b>, secrétaire <b>Philippe Paradis</b>, administrateur</p>	<p><b>hebdo</b> QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>

TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

# Madame Miracle : la cordonnière de Saint-Alexandre

« Je suis allée garder hier chez mon garçon. Je me lève ce matin, et le chien a mangé la fourrure de mes bottes neuves de 300 \$. » Louise Lavoie était tout énervée lorsqu'elle est entrée dans la cordonnerie MG de Saint-Alexandre. Rapidement, Monique Gagnon l'a rassurée.

MARC LAROUCHE

— La connaissiez-vous? « Pas du tout! C'est souvent comme ça. Les gens m'abordent de manière très personnelle. » C'est peut-être parce qu'ils savent que des gens comme Monique Gagnon sont de plus en plus rares. Madame Miracle est cordonnière.

« Rien n'est impossible », dit-elle en souriant derrière son comptoir, entourée de machines robustes, d'outils bien rodés, et d'une multitude de petites pièces savamment classées. Cette passionnée de cuir et de réparation est un peu magicienne, beaucoup débrouillarde, et surtout entièrement dévouée à trouver des solutions. Pourtant, son métier, aujourd'hui presque disparu, ne semble pas trouver de relève.

## De fil en aiguille

Monique n'est pas tombée dans le cuir par hasard. « J'ai grandi à Rivière-du-Loup, où je bricolais des pièces de cuir pour mes proches, et je faisais aussi de l'artisanat, raconte-t-elle. De fil en aiguille, je faisais des réparations pour mes cousins, mes oncles

et mes tantes. » Les rencontres avec des cordonniers de la région lui ont permis d'affiner ses techniques. « Monsieur Pelletier m'a donné quelques trucs. J'apprenais sur le tas, comme on dit. »

Il y a 15 ans, elle s'est installée à Saint-Alexandre, et a continué la cordonnerie, héritant même d'une vieille machine à coudre du cordonnier Chouinard. « Je faisais de l'artisanat, mais coudre des sacs à la main, ça devenait long! Alors, je me suis dit : pourquoi ne pas reprendre cette machine, et me lancer pour de bon? »

## Des solutions sur mesure

Monique ne dit jamais non. « Les gens arrivent avec des objets cassés, parfois étranges, et je suis toujours en mode solution », explique-t-elle. Chaussures, manteaux, sacs de hockey, selles de chevaux : tout passe entre ses mains. « Il faut que ce soit solide, durable et abordable. Les gens ne veulent pas payer une réparation plus cher qu'un produit neuf! »

Dans son atelier, elle a même bricolé une sangle accrochée au plafond pour

tenir les lourdes selles pendant qu'elle les coud. « Avant, je les tenais d'une main et je cousais de l'autre. Une vraie gymnastique! Maintenant, c'est beaucoup moins fatigant. »

Son esprit d'invention ne s'arrête pas là. « J'ai conçu des musettes pour chevaux, bien plus solides que celles du commerce. Les modèles en coton se déchirent facilement. Les miens, ils tiennent le coup! Les chevaux peuvent manger leur moulée sans que tout s'écroule. »

## Des anecdotes et des défis

Parmi les objets insolites qu'on lui a confiés, Monique se souvient d'un blouson de moto dévoré par des souris. « J'ai refait tout le col en cuir. Ça m'a pris des heures, mais le propriétaire était ravi. » Elle a même confectionné un harnachement pour un cheval miniature. « Ce n'est pas tous les jours qu'on fait ça! »

Et pourtant, derrière ces anecdotes amusantes, Monique avoue que le métier est exigeant. « C'est physique, surtout quand je travaille sur des selles westerns. Il faut les soutenir tout en les cousant. Mais je m'adapte. » Toujours, elle s'adapte. N'est-ce pas comme cela qu'on fait des miracles?

Quant à Louise Lavoie, ses bottes seront redevenues comme neuves, pour

moins de 10 \$. Personne n'y verra rien, et le chien de son garçon n'aura qu'à bien se tenir!



Dans son atelier, Monique Gagnon est comme une magicienne qui redonne vie à peu de frais à des objets endommagés. Ici, avec Louise Lavoie dont elle a sauvé les bottes neuves. Photo : Marc Larouche

## La magie du lien

Quand on entre chez Monique, on est accueilli comme un ami de longue date. « C'est important de bien traiter ses clients. Si tu n'as pas une bonne réputation, oublie ça! » Entre deux éclats de rire, elle partage sa passion, toujours prête à raconter une histoire.

Dans un monde où tout se jette, Monique Gagnon incarne l'art de réparer et de donner une deuxième vie aux objets. Une cordonnière, une inventrice, mais surtout une femme au grand cœur. Et tant qu'elle tiendra son atelier ouvert, Saint-Alexandre pourra compter sur ses miracles. Elle continue de s'y amuser, toujours alerte et à l'écoute des besoins de ses clients.

« Quand quelqu'un arrive avec un problème, ça me stimule. Trouver la solution, c'est ma petite victoire quotidienne », dit-elle en souriant. Son enthousiasme contagieux et son ingéniosité font d'elle une référence dans la région. Et sa réputation la précède.

« Il y a toujours quelqu'un pour me référer. Louise, par exemple, est

certainement venue pour ses bottes parce que quelqu'un m'a référée. » Dans une petite communauté comme Saint-Alexandre, le bouche-à-oreille est précieux, et Monique le sait bien. « Les gens parlent, et c'est comme ça que je garde mon atelier vivant. »

Malgré un métier qui se fait rare, Monique Gagnon reste une figure incontournable. Pour elle, chaque journée est une nouvelle occasion de relever des défis, toujours avec le même sourire et la même passion.

## Nos professionnels

**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON  
Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste  
269, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1430  
Télec. : 418 492-2832

« La joie de vous servir »  
**Jean-Marie Rossignol**  
Conseiller en sécurité financière  
**418 492-3255**  
Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER

**NOUVEAU PRIX**  
Vue sur le fleuve (21)  
Disponible pour occupation rapide. Maison 3 chambres avec garage double et encore plus! Centris 20911956  
**CENTURY 21**  
Nord-Sud  
COURTIER IMMOBILIER  
Pour un SERVICE en OR!  
Plus de 20 ans d'expertise.  
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?  
Contactez-moi!  
**FRANCE ROY 418 603-2121**  
901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

La Loterie des Chevaliers de Colomb  
Conseil 5425 Ste-Anne  
1<sup>er</sup> tirage : 9 Janvier 2025  
Édition 2025  
**La Chasse à l'As de Trèfle**  
Au profit de :  
La Fabrique de St-Onésime  
La Fabrique de La Pocatière  
La Fabrique de Rivière-Ouelle  
Moisson Kamouraska  
Chevaliers de Colomb  
Conseil 5425 Ste-Anne  
notre partenaire  
**METRO**  
LEBEL  
TOUJOURS PLUS POUR VOUS!  
Règlements & licence disponibles au point de vente et sur notre page Facebook des Chevaliers de Colomb - Conseil 5425 Ste-Anne

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS  
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même si il ne t'a jamais frappée.  
info@lehavredesfemmes.com  
**418 247-7622**

## L'abbé Yvan Morin : une vie de foi et de dévouement

L'abbé Yvan Morin est une figure incontournable dans la région. L'homme, qui a exercé son sacerdoce durant 68 ans, a vécu les transformations sociales et religieuses du Québec. Il a marqué des générations par sa présence chaleureuse et son engagement indéfectible.

MARC LAROUCHE

Dans cette grande entrevue, il revient sur son enfance modeste à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, sur son appel à la prêtrise, sur ses années marquantes au foyer Patro de Rivière-du-Loup et comme curé de Saint-Pascal. Avec humilité, il partage les défis du sacerdoce, les joies du service pastoral, et sa réflexion sur les grands changements qui ont façonné l'Église et la société.

À 93 ans, toujours aussi lucide et passionné, l'abbé Morin nous ouvre une fenêtre sur une vie bien remplie, portée par la prière, la lecture et un profond attachement à sa communauté. Voici un témoignage riche en histoire et en humanité.

**Le Placoteux :** Vous êtes installé au Pavillon des Cèdres de Rivière-du-Loup depuis quelque temps. Comment trouvez-vous votre nouvelle résidence?

**Yvan Morin :** Depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Je trouve ça bien, la nourriture est bonne, le personnel est accueillant. Je n'ai pas à me lamenter, je suis bien. Cela dit, si le presbytère avait encore été là, c'est sûr que j'y serais resté. Je suis ici par obligation, pas par choix ou par désir. À mon âge, et comme je ne sais pas cuisiner, il fallait bien trouver une solution.

**LP :** Cela me rappelle une époque où les presbytères avaient des cuisinières. Vous avez connu cette période?

**YM :** Oui, absolument! À Rivière-du-Loup, par exemple, nous avions une cuisinière au presbytère. Nous étions jusqu'à cinq prêtres à y vivre. J'ai toujours vécu avec d'autres, je n'ai jamais été seul dans un presbytère. C'est d'ailleurs ce que j'ai trouvé difficile dans les dernières années, quand je me retrouvais seul dans ma chambre, après le départ des cuisinières. Heureusement, j'ai eu une cuisinière jusqu'à la toute fin. Elle est partie le lendemain de mon départ.

**LP :** Quel était votre plat préféré?

**YM :** Oh, je ne suis pas compliqué! Mais je dirais que j'aimais particulièrement les crêpes.

**Une enfance marquée par la pauvreté**

**LP :** Parlez-moi de votre enfance...

**YM :** Je suis né dans le 4<sup>e</sup> Rang Ouest, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, en 1931. J'étais le 13<sup>e</sup> d'une famille de 17 enfants, bien que deux soient décédés en bas âge. Aujourd'hui, je suis le seul survivant. Mon enfance a été marquée par la pauvreté. Mon père était cultivateur sur une petite terre, et nous devions nous débrouiller avec peu.



L'abbé Morin a célébré sa dernière messe le 27 octobre 2024 à l'église de Saint-Patrice, comble pour l'occasion. Photo : Église de Sainte-Anne

**LP :** Qu'est-ce que cela signifie, grandir dans la pauvreté?

**YM :** Je peux vous donner un exemple : je n'ai porté des chaussures que lorsque j'ai commencé l'école, à six ans. Avant cela, nous étions pieds nus. Pourtant, nous ne manquions jamais de nourriture. Grâce à notre terre, nous avions toujours à manger. Mes parents ont fait des choix difficiles, mais ma mère a travaillé sans relâche pour élever ses 15 enfants. Elle est décédée à 61 ans, complètement épuisée.

**LP :** Vous êtes le premier de votre rang à avoir obtenu un diplôme de septième année. Que représentait cet accomplissement?

**YM :** À l'époque, c'était comme obtenir un baccalauréat. Dans mon rang, personne avant moi n'avait atteint ce niveau d'éducation. C'était une grande fierté pour mes parents. J'ai pu faire mes études classiques à l'école apostolique de Lévis, puis au Collège de l'endroit, grâce au soutien de deux bienfaiteurs. C'était un privilège rare pour un jeune de mon milieu. Mon père n'aurait jamais pu financer mes études.

**LP :** Quand avez-vous senti l'appel de Dieu?

**YM :** Vers 11 ou 12 ans. J'étais très attaché à la prière et aux dévotions. Je crois que l'appel de Dieu a toujours été présent en moi. J'étais un enfant comme les autres, élevé dans une grande famille où la prière faisait partie de notre quotidien. J'ai réellement commencé à ressentir quelque chose de différent. C'était une impression, une sorte de certitude tranquille, que Dieu avait un plan pour moi.

Je me souviens des moments où je priais seul, dans un coin tranquille de notre maison. Je ressentais une paix profonde, une connexion que je ne savais pas encore expliquer à l'époque. C'est dans ces moments-là que l'idée du sacerdoce a commencé à germer. Ce n'était pas un éclair ou une révélation soudaine, mais plutôt un murmure constant, une voix douce qui me guidait.

En regardant en arrière, je vois combien ces années ont forgé ma vocation. Je ne peux m'empêcher de penser que tout cela faisait partie de Son plan, qu'Il m'a guidé à chaque étape pour que je puisse répondre à Son appel. Aujourd'hui, après des décennies de sacerdoce, je porte toujours cette conviction au fond de moi que j'ai suivi la voie qu'Il avait tracée pour moi.

**LP :** Vous avez été ordonné prêtre à l'âge de 25 ans. Quels souvenirs gardez-vous de cette période?

**YM :** J'ai été ordonné le 26 mai 1956, après huit ans d'études classiques et quatre ans au Grand Séminaire de Québec. Je n'ai jamais douté de ma vocation. Être prêtre, c'est un engagement de toute une vie, et je n'ai jamais regretté mon choix.

**LP :** Où avez-vous commencé votre ministère?

**YM :** Mes deux premières années ont été au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Par la suite, j'ai étudié en pédagogie et en psychologie à l'Université de Montréal. Puis, j'ai été nommé à Rivière-du-Loup pour travailler au foyer Patro (l'ancêtre du Cégep), alors un pensionnat pour 200 jeunes âgés de 14 à 18 ans. J'ai été directeur des élèves et supérieur des prêtres.

**LP :** Comment avez-vous vécu ces années au foyer Patro?

**YM :** Ce furent des années très exigeantes. Nous avions de jeunes pensionnaires à occuper et à encadrer, ce qui impliquait de longues heures de travail. Nous arrosions les patinoires, organisions des activités sportives, et veillions à leur formation. Ces années ont été marquées par un grand respect pour la religion, mais aussi par le début de grands changements dans la société.

**LP :** Que voulez-vous dire?

**YM :** Le premier règlement que j'ai écrit pour les élèves du foyer Patro, après cinq ans, je le reniais. C'était extrêmement strict, presque autoritaire. Il y avait des règles très précises sur les sorties à l'extérieur, le comportement religieux et les activités internes. Je me trouvais imbécile d'avoir écrit un tel règlement pour encadrer les élèves. C'était beaucoup trop rigide.

**LP :** Au même moment, il y avait les grands changements du Concile Vatican II?

**YM :** Ces réformes ont marqué un tournant important. L'Église est devenue plus respectueuse de la liberté de conscience et des gens. Elle n'imposait plus ses règles de manière rigide. Aujourd'hui, je respecte davantage l'Église, car elle accompagne les gens au lieu de leur dicter leur conduite.

**LP :** Qu'est-ce qui vous a amené à changer ce règlement?

**YM :** Avec le temps, je me suis rendu compte que ce règlement ne correspondait plus à l'évolution des mentalités. Le Concile Vatican II avait amené un vent de renouveau dans l'Église, et la Révolution tranquille transformait aussi la société québécoise. J'ai compris que je m'étais trompé. Je vais même dire que je me trouvais un peu « niais » d'avoir cru que de telles règles étaient nécessaires.

**LP :** Comment avez-vous vécu ce changement?

**YM :** Ça n'a pas été facile. Il faut une certaine humilité pour admettre qu'on a fait fausse route. Mais j'ai revu le règlement, et je l'ai adapté. Je suis devenu plus souple, plus à l'écoute des jeunes et de leurs besoins. Ce changement m'a aussi transformé comme prêtre. Aujourd'hui, je crois que ce respect de la liberté individuelle est un des plus grands acquis de cette période.



*L'abbé Morin consacre une bonne partie de ses journées à la prière et la lecture.  
Photo : Marc Larouche*

**LP : Avec le recul, comment voyez-vous cette expérience?**

**YM :** Elle m'a appris à évoluer avec mon temps. Je crois que c'est important de savoir reconnaître ses erreurs, de se remettre en question et de s'ajuster. Ces années au foyer Patro m'ont permis de grandir, autant comme prêtre que comme individu. L'Église était trop rigide. Nous vivons encore des séquelles aujourd'hui. Des jeunes entendent leurs grands-parents parler de leur vie, et ils n'en reviennent pas qu'ils aient été aussi influencés par cette Église qui était un peu trop imposante.

**LP : C'était l'époque où il y avait entre autres un enfant après l'autre?**

**YM :** Oui, dans la plupart des familles de ce temps-là, c'était des familles de 10, 12 enfants habituellement. Les familles nombreuses étaient la norme, et l'autorité, qu'elle soit parentale, gouvernementale ou religieuse, pesait lourdement sur les individus. Mais cela a changé avec le temps.

**LP : Que se passe-t-il lorsqu'on est en désaccord avec une directive officielle de l'Église?**

**YM :** Il y a eu des moments où les gens ont pris leur liberté. Ils n'ont pas nécessairement défié directement l'autorité, mais ils ont mis en doute certaines demandes de l'Église officielle. Même l'Église elle-même a changé. L'Église dans laquelle je vis aujourd'hui n'est pas celle de mon enfance.

**LP : Est-ce que cette transformation est meilleure, selon vous?**

**YM :** Je la respecte beaucoup plus, je l'aime davantage aujourd'hui. Elle est plus respectueuse de l'être humain. J'aime plus l'Église d'aujourd'hui que celle de mes 15 ans.

**LP : Revenons au foyer Patro. Vous y êtes resté plusieurs années, avant d'être transféré à Saint-Pascal?**

**YM :** Oui, après mes années au foyer Patro et au cégep, j'ai été nommé curé à Saint-Pascal. J'étais relativement jeune, c'était une belle paroisse, j'ai eu la chance d'être nommé tout près de Rivière-du-Loup et de ma paroisse natale, ce qui facilitait les choses. J'étais privilégié. J'étais le 13<sup>e</sup> curé de Saint-Pascal, et le 13<sup>e</sup> de ma famille. Contrairement à la croyance populaire, ce chiffre a été chanceux pour moi!

**LP : Comment avez-vous vécu vos 14 années à Saint-Pascal?**

**YM :** La population était très accueillante. C'était un milieu chaleureux où je me suis mêlé à la vie des gens. Après un baptême ou des funérailles, j'étais invité chez les gens. Ces années-là ont été parmi les plus heureuses de ma vie.

**LP : Un souvenir particulier de cette période?**

**YM :** Oui. Après les messes de minuit à Noël, avec un autre jeune prêtre, l'abbé Martin Cloutier, nous visitions plusieurs familles. Nous passions 30 à 45 minutes chez chacune avant de retourner au presbytère vers 5 h 30 ou 6 h du matin. Ces visites étaient très enrichissantes, et pleines de chaleur humaine.

**LP : Après Saint-Pascal, vous êtes retourné à Rivière-du-Loup où vous êtes aussi resté 14 ans comme curé avant de prendre votre retraite...**

**YM :** Oui, et c'est particulier parce qu'habituellement, un prêtre change de place après avoir servi longtemps dans une paroisse. Mais je suis peut-être l'exception à la règle, on ne m'a pas proposé de poste ailleurs. Je suis devenu une sorte de belle-mère dans le presbytère. J'étais toujours là pour aider. Je n'avais plus les responsabilités officielles d'un curé, mais je pouvais offrir mon expérience et mon soutien. Je participais encore à des célébrations, j'accompagnais les familles dans leurs moments importants, et je restais disponible pour les questions ou les confidences.

**LP : Vous avez vu les églises se vider progressivement. Comment avez-vous vécu ce changement?**

**YM :** Au début, c'était difficile, et on peut être nostalgique de l'époque où les églises étaient pleines. Quand je suis arrivé à Rivière-du-Loup, il y avait trois églises, et chacune célébrait trois messes de Noël, soit neuf au total le 24 en soirée. Aujourd'hui, on en célèbre deux, et probablement que l'église ne sera pas pleine aux deux occasions.

**LP : Pensez-vous que ce déclin est dû aux scandales dans l'Église?**

**YM :** Pas uniquement. C'est surtout un changement de société. La Révolution tranquille et les réformes des années 60 ont bouleversé les mentalités. Ce n'est pas seulement l'Église. Vivre au temps de Duplessis et de Jean Lesage, ça a été différent. Il y a eu tout un changement de société. Les gens ont cherché leur liberté.

**LP : Y a-t-il encore de l'espoir pour l'Église?**

**YM :** La pratique religieuse est en déclin. Seulement 5 % des gens sont des chrétiens de la prière du dimanche, mais les valeurs évangéliques comme la fraternité, le pardon, la compassion, la charité et la générosité sont encore très présentes. Beaucoup de gens, même s'ils ne viennent pas à l'église, incarnent ces valeurs dans leur quotidien. Je crois que le Christ continue de sauver le monde, mais d'une autre manière. Il ne faut pas désespérer. Je ne le suis pas.

**LP : Pensez-vous que Jésus serait sur les réseaux sociaux aujourd'hui?**

**YM :** Oui, sûrement. S'il s'incarnerait aujourd'hui, il vivrait avec les moyens modernes. Mais ce serait un Jésus différent de celui des Évangiles. Il ne voyagerait pas à dos d'âne, comme à l'époque. Il trouverait des façons actuelles de rejoindre les gens.

**LP : Comme vous avez utilisé la technologie pour rejoindre les gens avec la radio! Comment cela a-t-il commencé?**

**YM :** Ça a commencé quand je suis arrivé à Rivière-du-Loup. À l'époque, plusieurs prêtres se relayaient pour présenter le mot du matin. Cependant, cela causait des problèmes à la radio lorsque certains prêtres ne pouvaient pas honorer leur engagement. Ils ont alors demandé qu'un seul prêtre assume cette tâche en continu. J'ai été choisi pour présenter ce segment, et pendant 35 ans, mes pensées étaient diffusées à la radio chaque matin.

**LP : Que représentait cet exercice pour vous?**

**YM :** Cela demandait beaucoup de lecture et de préparation. Ce n'étaient pas forcément des réflexions strictement religieuses, mais des messages universels, accessibles à tous. C'était une minute bien suivie, surtout par ceux qui commençaient leur journée tôt, comme les agriculteurs.

**LP : Les gens vous parlaient de vos interventions?**

**YM :** Oui, absolument. Je savais que ce n'était pas un travail inutile. Ces mots étaient attendus et appréciés.

**LP : Vous avez arrêté récemment?**

**YM :** Oui, mes pensées seront diffusées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Désormais, le contenu sera disponible sur le site du presbytère. Je n'ai plus la résistance nécessaire pour continuer. Je suis vraiment à la retraite, ne célébrant que deux messes par mois ici.

**LP : Vous êtes une figure connue. Comment les gens vous perçoivent-ils?**

**YM :** Après 51 ans de ministère à Rivière-du-Loup, je suis forcément connu, et aussi dans le Kamouraska, en partie grâce à la radio. Les gens me saluent souvent par mon titre ou mon nom, mais je ne peux pas toujours associer un nom à chaque visage, ce qui est parfois gênant.

**LP : Vous avez traversé sept Papes [Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul Premier, Jean-Paul II, Benoit XVI et François Premier]. Lequel correspond le plus à vos valeurs actuelles?**

**YM :** Jean XXIII, le bon pape, m'a beaucoup marqué par son sourire, son amabilité et sa capacité de changement, notamment en initiant le Concile Vatican II. Jean-Paul II,

bien qu'admirable dans son rayonnement international avec ses voyages, était plus conservateur.

**LP : Comment se passe votre quotidien?**

**YM :** Je ne prépare plus de célébrations ou de mots pour la radio. Je célèbre une messe ici dans ma chambre, en privé, et deux fois par mois dans la résidence. Je reçois de la visite de temps en temps. À 93 ans, je commence à sentir le poids de l'âge. Je marche peu et m'appuie parfois sur une canne. Bientôt, j'aurai besoin d'un déambulateur.

**LP : Comment envisagez-vous votre Noël cette année?**

**YM :** Ce sera un Noël tranquille. Je célébrerai probablement une messe privée ici dans ma chambre. Avec la disparition de mon dernier frère au printemps, il ne me reste que mes belles-sœurs à Rivière-du-Loup. Je serai sûrement invité chez l'une d'elles.

**LP : Noël a toujours été un moment de rassemblement. Comment cela a-t-il changé pour vous?**

**YM :** Autrefois, célébrer des messes de Noël dans des églises pleines à craquer était une expérience unique. Cela donnait un véritable sentiment de communauté et de famille paroissiale. Aujourd'hui, c'est différent, mais l'esprit familial reste important, surtout dans les campagnes.

**LP : Que pouvons-nous vous souhaiter?**

**YM :** La sérénité, la paix, et l'adaptation à une nouvelle vie. Par tempérament, j'ai toujours été un travailleur, et je trouve la retraite un peu difficile. Ma grande difficulté, c'est que je ne me suis pas adapté aux techniques modernes de communication. Mes journées sont rythmées par la prière et la lecture. Si je n'avais pas ces activités, ma vie serait beaucoup plus difficile.

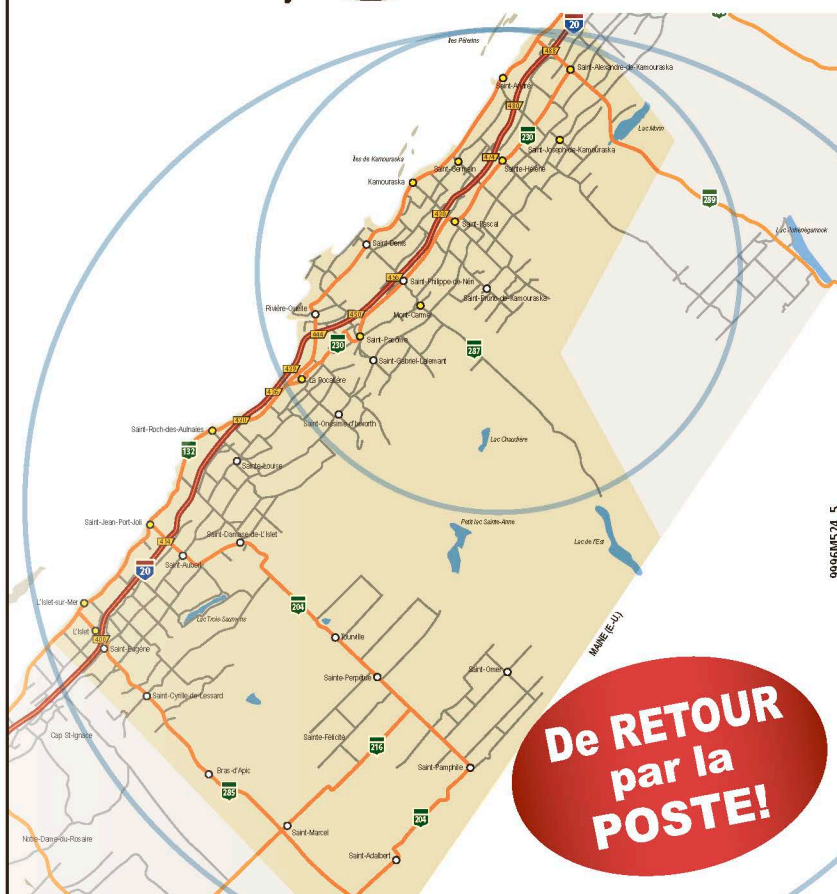
**LP : Il ne nous reste qu'à vous remercier, et à souhaiter que Dieu vous garde avec nous encore longtemps.**

**YM :** Merci, et joyeuses Fêtes à tous!

# Le Placoteux

**19 452 journaux distribués  
à 100% par Postes Canada**

**Le SEUL hebdomadaire à desservir  
TOUT le Kamouraska!**



## MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre  
Saint-André  
Saint-Joseph  
Saint-Germain  
Saint-Hélène  
Saint-Bruno  
Saint-Pascal  
Kamouraska  
Saint-Philippe-de-Néri  
Mont-Carmel  
Saint-Denis  
Saint-Gabriel  
Saint-Pacôme  
Rivière-Ouelle  
La Pocatière  
Sainte-Anne-de-La Pocatière  
Saint-Onésime

## MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies  
Sainte-Louise  
Saint-Damase  
Saint-Jean-Port-Joli  
Saint-Aubert  
L'Islet-sur-Mer  
L'Islet  
Saint-Eugène  
Saint-Cyrille  
Sainte-Félicité  
Saint-Marcel  
Saint-Adalbert  
Saint-Omer  
Saint-Pamphile  
Sainte-Perpétue  
Tourville

## Une après-midi magique de Noël

La magie de Noël était au rendez-vous à Saint-Pamphile lors de la fête traditionnelle de Noël. Cet événement a réuni plus de 60 enfants et leurs familles dans une ambiance festive et conviviale, marquée par des éclats de rire et des moments de bonheur partagé.

La mission de Noël du lutin Farfouille, le spectacle de l'après-midi, a captivé les petits comme les grands, entraînant les enfants dans des danses et des rites contagieux. Après cette prestation, un goûter composé des fameux biscuits du père Noël, accompagnés d'un verre de lait, a permis de prolonger la convivialité.

Le point culminant de la journée a été l'apparition surprise du père Noël. Fidèle à son habitude, il a distribué des jouets à tous les enfants présents, faisant briller leurs yeux de joie. En prime, six chanceux ont remporté un livre de Noël grâce à un

tirage au sort, ajoutant une dose supplémentaire de bonheur à cette journée mémorable.

Ce moment inoubliable a été rendu possible grâce au travail du Comité famille et aînés, dont l'organisation impeccable a permis de rassembler la communauté dans un esprit de partage et de réjouissances. « La magie de Noël prend tout son sens lorsque nous voyons ces sourires sur les visages des enfants et leurs familles », a confié Mélina Avoine, agente de bureau et communications. (M.L.)



COLLABORATION SPÉCIALE

*La chronique de*  
**Natalie Richard, sommelière**

**Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, vous recommande ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions.**

### Sumarroca Brut Nature Gran Reserva Cava 2021

**19,10 \$ - 13408929 - 12% - 2,6 g/l - Bio**

Un vrai cadeau que ce bijou de vin effervescent offert à un prix hors du commun pour sa qualité. Le nom du produit peut sembler intimidant, mais permettez-moi de vous le décoder en quelques phrases. Pour toutes les catégories de bulles, brut nature désigne un vin dosé à moins de 3 grammes de sucre par litre, comparativement à extra brut, dosé entre 3 et 6 grammes, et brut, dont le dosage varie entre 6 et 12 grammes de sucre par litre, ce qui correspond à la moyenne pour un vin effervescent. Pour un cava, la catégorie Gran Reserva implique un minimum de 30 mois sur lie avant la mise en marché.

Cette cuvée 2021 de la maison Sumarroca a eu droit à 36 mois sur lie, ce qui donne de l'ampleur au fruit sans rien enlever à sa remarquable fraîcheur. Dans la région du Penedès en Espagne, la famille Sumarroca travaille la vigne depuis plusieurs générations. Puis, en 1999, Carles Sumarroca rencontre le marquis de Monistrol qui lui offre de racheter ses 400 hectares de propriété. Il devient ainsi le plus grand producteur de cava à n'utiliser que ses propres raisins, et donc à garder un contrôle ultime sur la qualité de sa production. Son domaine est certifié bio depuis 2018, et tous les raisins sont vendangés à la main.



### Domaine Denis Race Chablis Premier Cru Montmains 2022

**42 \$ - 149977841 - 12,5% - 2,3 g/l**

Un vin exceptionnel pour les grandes occasions comme nos célébrations des Fêtes. Il est d'une grande finesse, vif, droit et bien ciselé, avec l'élégante complexité d'un fruit à maturité, soutenu longuement sur des notes minérales, dans une finale longue et suave. Un vin qui peut se conserver de quatre à huit ans, selon le millésime. Le domaine familial de Laurence et Denis Race possède 18 hectares de vignes sur toutes les appellations, dont cinq hectares sur la parcelle Chablis Premier Cru Montmains, qui est située sur la rive gauche du Serein, en face de la colline des Grands Crus. Ils travaillent en famille avec leurs filles Claire et Marine, qui participent à la vinification et aux travaux de la vigne.



### Question des lecteurs

**Qu'est-ce qu'un chablis?**

Un chablis est un chardonnay à 100 %, qui porte le nom du petit village de Bourgogne où il est produit. Il y a environ 150 millions d'années, le vignoble de Chablis était recouvert par la mer. Au fil du temps, les éléments marins et l'érosion ont façonné le terroir, laissant derrière eux des traces précieuses, comme de petits fossiles d'huîtres datant de l'ère du Kimméridgien. Ces coquillages fossilisés, mélangés à l'argile et au calcaire, ont donné naissance à un sol unique, riche et complexe, imprégné d'une histoire qui traverse les âges. La région de Chablis est aujourd'hui divisée en quatre appellations : petit chablis, chablis, chablis premier cru et chablis grand cru. Les deux dernières catégories sont constituées de parcelles désignées sous le nom de « climats », sur des terroirs d'exception qui ont été soigneusement délimités et nommés depuis des siècles.

Envoyez vos questions à notre sommelière : [natalie@natalierichard.com](mailto:natalie@natalierichard.com).

# le Blogue Citoyen du Bas-du-Fleuve

avec *Éliane Vincent*



## Un conflit qui meurt

**Il n'y a pas si longtemps, j'ai été témoin de quelque chose de magnifique. J'ai vu naître un conflit, je l'ai vu grandir et exploser, mais surtout, je l'ai vu mourir.**

Comme tous les conflits, celui-là a mis quelques semaines à mûrir. Il y a eu le choc, le ressac, l'accumulation, le point de non-retour... Et par un bel avant-midi de *pastoutàfait* l'hiver, il y a eu des mots durs. Quand les coqs s'ergotent, les plumes volent, et les vérités ne se gênent pas. Ça met du piquant dans l'air ambiant! Moi, je faisais bien attention de rester sur ma clôture, parce que je n'avais pas grand-chose à voir là-dedans dans l'immédiat; je regardais, j'écoutais, et j'attendais de voir où tout ça nous mènerait.

À un moment donné, un ange est passé. Je dis un ange parce que Noël s'en vient, mais en fait, c'était un plutôt un genre de pompier, un humain doué pour éteindre les feux. Il a lancé quelques seaux d'eau judicieux sur les braises, et la vapeur a détendu les esprits fiévreux.

Les deux coqs n'étaient pas des deux de pique. Plutôt que de se braquer, de s'engluer, de s'enfoncer dans leur bon droit outré, chacun a viré sa chaise de bord pour regarder la situation un peu de côté, histoire de mieux voir les angles morts dans la lumière du matin.

Je n'en perdais pas une miette. En ces temps troublés où on s'enfarge dans le moindre *tweet*, et où les petits riens se transforment en guerres de clochers pour

un oui ou pour un non, là, au bord du fleuve dans le plus beau pays du monde, le nœud s'est défait devant mes yeux. C'était beau comme l'éclosion d'un papillon, comme la fin d'un orage quand le soleil se force un chemin dans le chaos. L'image de l'arc-en-ciel est vraiment surannée, mais il y avait de ça...

J'ai vu un conflit s'éteindre sous une douche d'intelligence partagée, de bonne volonté assumée, de souplesse acceptée et d'écoute généreuse. Ce n'est pas si fréquent, et ça tombait à pic pour mon blogue de Noël!

### Les humains de bonne volonté

À quelques jours de la messe de minuit, il est d'usage de s'échanger des vœux. Les miens seront simples : pour tout le temps qui nous attend de pied ferme avant la fin des temps, je nous souhaite des conflits qui meurent, des nœuds qui se défont, des portes qui s'ouvrent, des mains qui se tendent. Je nous souhaite des points de vue qui changent, des regards attendris, des méfiances qui s'éteignent.

Je nous souhaite d'être vulnérablement forts, furieusement généreux, doucement exigeants, volontairement réfléchis.

Parce qu'un conflit qui meurt, c'est l'humanité qui revit.

Allez, joyeux Noël!

CHAUSSURES  
POP

GO Sport  
HANGAR SPORTIF

SOLDE  
APRÈS-NOËL

Jusqu'à

50%

DE RABAIS

sur marchandise sélectionnée

*Cette période des Fêtes est pour nous l'occasion de vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez et de votre collaboration tout au long de l'année.*

*Joyeuses Fêtes et Bonne Année!*

625, 1<sup>re</sup> Rue Poiré  
Carrefour La Pocatière  
418 856-1366

Chronique

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

# AMISCO

## SAINT-PASCAL

*Félicitations à nos jubilaires de 2024!*



**Raymond Tardif**  
25 ans



**Nicole Bélanger**  
20 ans



**Marie-Line Dionne**  
10 ans



**Yvan Lebrun**  
10 ans



**Steve Lizotte**  
10 ans



**Monique Nadeau**  
10 ans



**Dany St-Pierre**  
10 ans



**Christina Vaillancourt-Bossé**  
10 ans



**Patrick Beudet**  
5 ans



**Jean Lizotte**  
5 ans



**Julie Milliard**  
5 ans



**Sylvie Pipon**  
5 ans



**Marilyn Plourde**  
5 ans



**Carole Thiboutot**  
5 ans

*Un gros merci pour votre dévouement!*

## Contes de Noël

En réponse à la demande de textes de Noël pour le journal *Le Placoteux*, nous avons décidé d'offrir cette occasion aux élèves de troisième secondaire de l'École secondaire Chanoine-Beaudet. Le conte étant au programme de français de ce niveau, les enseignants ont demandé aux jeunes de s'inspirer d'un conte connu et

de le « saupoudrer » de la magie de Noël.

La rédaction pouvait se faire seul, ou en équipe de deux. Par la suite, les textes ont été lus sans en révéler les auteurs. Chaque élève complétait une grille d'évaluation selon des critères qui avaient été mentionnés avant la rédaction.

Les résultats ont été compilés, et les

noms des gagnants ont été révélés en classe. Quatre textes seulement sont publiés, mais tous ont été impressionnés par les créations des jeunes. Les adolescents nous ont encore une fois permis de constater à quel point ils sont riches et remplis de talent. Voici, disséminés dans les prochaines pages, les créations

d'Audrey Lavoie, d'Amélie Michaud et Alexandra Lajoie, de Fay Beaulieu, de même que d'Arthur Simard et Benjamin Dagenais.

*Les enseignants de troisième secondaire  
Pierre-Yves Belzile et Jeanne Charron*

### Le petit Chaperon vert

PAR AUDREY LAVOIE

Il y a de ça fort longtemps, c'était la veille de Noël, et pour cette occasion, le petit Chaperon vert, à la demande de sa mère, devait aller porter un petit panier rempli d'une variété de savoureuses friandises — bonhommes en pain d'épices, bûche et cannes de Noël — à sa grand-maman, mère Noël. La jeune fille était en train de s'habiller chaudement afin de se préparer au froid de l'hiver. Elle enfila ses bottes, ses mitaines, son écharpe, et bien évidemment son chaperon vert. Après s'être bien vêtue, la jeune fille prit la barquette de sucreries, et partit enfin de chez elle en direction de l'habitation de mère Noël. La jeune demoiselle continua sa petite marche dans les bois, suivant patiemment le long chemin couvert de neige menant à la demeure de sa grand-mère.

Soudainement, alors que la fillette poursuivait sa route, elle aperçut une tempête de neige assez intense qui balayait tout sur son passage, et malheureusement, cette dernière ne faisait que s'approcher de la jeune fille. Elle ressentit instantanément l'air glacé et les vents violents de cette tourmente.

Aussitôt, le petit Chaperon vert, maintenant au milieu de cette tempête, essaya tant bien que mal de retrouver son chemin en direction de sa propre maison; il était évidemment trop dangereux de

tenter de se rendre chez sa grand-mère. Par malheur, elle n'y voyait absolument rien avec toute la neige qui virevoltait partout. La jeune fille décida alors d'employer une autre méthode. Elle essaya, dans sa misère, de parcourir difficilement les bois à la recherche d'une quelconque habitation, pour au moins s'abriter pendant cette violente tempête de neige. Seulement, comme à sa première tentative, elle échoua... Le petit Chaperon vert était terrifiée et impuissante dans cette situation; elle ne savait plus quoi faire. Elle se blottit donc derrière un imposant sapin, priant pour s'en sortir.

Toutefois, après quelques minutes, la jeune demoiselle déjà frigorifiée aperçut, malgré les flocons embrouillant sa vue, de petites lueurs lointaines. Elles semblaient même se rapprocher peu à peu. Avec un élan d'espoir, le petit Chaperon vert se leva et marcha vers ces minuscules lumières. Très vite, et à sa grande surprise, elle distingua les lueurs; c'était des lutins de Noël, de rares créatures. Les étranges elfes signalèrent à la fillette de les suivre, et sans aucune hésitation, celle-ci s'empressa de le faire. Seulement après quelques minutes de marche, le petit Chaperon vert et les lutins étaient miraculeusement rendus à la maison de mère Noël. La jeune fille était immensément reconnaissante envers ces étranges elfes, et elle s'empressa

de rentrer dans la chaleureuse et accueillante maison de sa grand-maman.

Finalement, quelques heures étaient déjà passées maintenant. Le petit Chaperon vert s'était réchauffée, et appréciait la compagnie de sa mamie. Toutes deux parlèrent ensemble, majoritairement à propos de l'aventure que la fillette venait de traverser. De plus, dans un coin du salon, les lutins qui avaient précédemment aidé la jeune fille se reposèrent tous. Mère Noël était infiniment reconnaissante qu'ils aient ramenée saine et sauve sa petite-fille, qu'elle leur laisse le droit de rester pour l'instant.

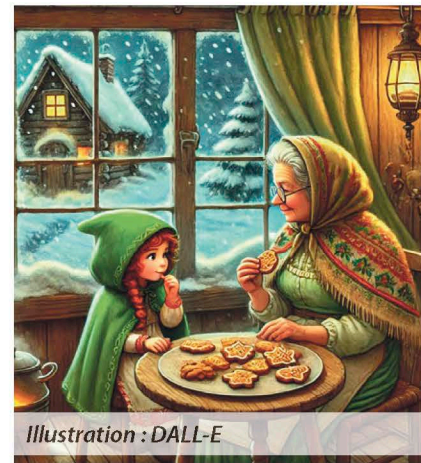


Illustration : DALL-E

#### Joyeux Noël et Bonne Année 2025!

Nous tenons à remercier tous nos donateurs, bénévoles et amis, en ce temps hivernal où Noël se pointe avec toutes ses festivités.

L'équipe d'animation de Quartier-Jeunesse 1995 de Saint-Pascal, ainsi que les jeunes vous présentent leurs vœux de prospérité, de bonheur, de joie et de santé.

Veillez prendre note que nos locaux seront fermés du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

Serge Binet

Quartier-Jeunesse 1995 | Maison de jeunes de Saint-Pascal  
418 492-9002

1074H524





ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

# Joyeuses fêtes

## en Côte-du-Sud

**MATHIEU RIVEST**  
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

☎ 418 234-1893

✉ [Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca](mailto:Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca)

# Les recettes de nos élus

## POÊLÉE DE COQUILLAGES, CREVETTES ET SAUMON AUX TOMATES ET CHORIZO de Colombe St-Pierre

« Ma recette préférée » Par Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal

Pour une poêlée de coquillages bien réussie, il est important de respecter les temps de cuisson, et de ne pas trop cuire les moules et les fruits de mer. Il s'agit ici de cuire le tout juste avant le service, afin de conserver toute la fraîcheur des herbes et la bonne texture de chaque ingrédient.

• Degré de difficulté : facile • Nombre de convives : 4 • Temps de préparation : 20 minutes • Temps de cuisson : 8-10 minutes

### INGRÉDIENTS

3 tasses (½ livre) de moules	1 tasse de vin blanc
1 tasse (300 g) de saumon en cubes (compter environ 80 g/pers.)	4-5 gousses d'ail hachées
2 tasses de crevettes tigrées (4 crevettes/pers.)	1/2 tasse (200 g) de chorizo coupé en dés
1 oignon émincé	Paprika (au goût)
2 grosses tomates coupées en dés	Zeste d'un demi-citron
	Quelques feuilles de coriandre fraîche ou de basilic

### PRÉPARATION

- Dans une grande poêle, faire revenir dans un filet d'huile l'ail, l'oignon et le chorizo.
- Ajouter le vin blanc, les tomates et les moules, jusqu'à ce qu'elles soient légèrement ouvertes (2 à 3 minutes).
- Ajouter les crevettes et le saumon. Saler, poivrer et bien mélanger.
- Après 3 à 4 minutes de cuisson, les crevettes devraient être cuites.
- Retirer du feu, ajouter le zeste de citron, le paprika et la coriandre ou le basilic ciselé.
- Servir dans des plats qui conservent la chaleur.

Bon appétit et joyeuses Fêtes!



## LA RECETTE DE ROSBIF du député Rivest

La famille étant primordiale pour le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, ce dernier a décidé de partager cette chaleureuse recette en vue des festivités des Fêtes, qui est directement inspirée des talents culinaires de sa grand-mère maternelle, Mme Noëlla Létourneau.

Pour préparer un savoureux rosbif, commencez par le piquer de morceaux d'ail selon votre goût. Dans une assiette profonde, mélangez de la farine, de la moutarde en poudre, du sel d'ail et des épices à steak, puis enrobez généreusement le rôti avec ce mélange. Placez-le dans une lèchefrite, et faites-le cuire pendant 15 minutes à 475 °F. Réduisez ensuite la température à 350 °F, ajoutez une bonne quantité de beurre sur le rosbif, et versez dans le fond du plat une tasse d'eau mélangée à du Bovril. Poursuivez la cuisson en veillant à ce que le rôti reste saignant. Préparez une sauce avec le jus de cuisson, et au besoin, tranchez le rosbif finement pour le faire revenir brièvement dans la sauce selon la préférence des convives. « Servir avec amour! »

En souvenir de l'activité tenue le 7 septembre 2024 lors du souper de la FADOQ de La Pocatière. Photo : Annie Franceur.



## LES DOMINOS DE NOËL de Bernard Généreux

Le temps des Fêtes pour Bernard Généreux demeure un moment de partage afin d'exprimer sa gratitude envers les citoyens, tout en vivant des moments privilégiés en famille et entre amis. Le député fédéral en profitera donc pour prendre du temps pour lui, en compagnie de ses petits-enfants. Afin de les gâter, grand-papa Généreux leur fera des dominos de Noël.

Commencez par faire fondre 1 tasse de beurre dans une casserole, puis incorporez 1/4 tasse de sucre, 1/3 tasse de cacao, 1 cuillère à thé de vanille, 1 œuf, 2 tasses de biscuits au son émiettés, 1 tasse de noix de coco râpée, et 1/2 tasse de noix hachées. Pressez ce mélange uniformément dans un plat de 9 pouces.



Ensuite, battez en crème 1/4 tasse de beurre, ajoutez 2 cuillères à table de pudding instantané à la vanille, 3 cuillères à table de lait, et 2 tasses de sucre à glacer tamisé. Étendez cette préparation sur la première couche.

Pour finir, faites fondre ensemble 3 onces de chocolat, 1/2 tasse de sucre, et 1 cuillère à table de beurre, puis étalez ce glaçage sur le mélange refroidi. Laissez reposer pour obtenir une gourmandise parfaite à partager!

## MON RÔTI DE PORC

Par Sylvain Roy, Saint-Joseph-de-Kamouraska, préfet de la MRC de Kamouraska

Chez votre boucher favori du Kamouraska (Gros loup à Saint-Alexandre), choisir une magnifique pièce de porc (d'ASTA) au centre de la fesse, habillée d'un beau manteau de gras;

Saisir la pièce quelques minutes dans une grande poêle généreusement beurrée, recto verso, afin de bien colorer les deux côtés;

Transférer ensuite dans une grande cocotte en céramique pour la cuisson finale;

Assaisonner sans gêne de sel, de poivre noir du moulin, de trois bonnes cuillerées de miel kamouraskois, de bon sirop d'érable du Kamouraska, de quelques épices mélangées selon vos goûts, et enfin, de poudre de pétales d'amélanancier de bord de mer du Kamouraska;

Couvrir entièrement la bête de tranches d'oignon jaune, et remettre le couvert sur la cocotte;

Cuire au four à feu doux, à 275 degrés, pendant quatre à cinq heures;

N.B. : Après trois heures, commencez à arroser la viande de son jus, et ne soyez pas surpris si les effluves appétissants envahissent la maison!



## TARTE AU SUCRE CRÉMEUSE À L'ÉRABLE

Pour le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron, le temps des Fêtes est un moment de réjouissances en famille et entre amis. C'est un temps idéal pour se ressourcer, recharger ses batteries. « Pour ce faire, rien de tel qu'une dose extrême de sucre. Si ça ne marche pas du premier coup, recommencez! », a dit en boutade le préfet au Placoteux.

Pour préparer une délicieuse tarte au sucre crémeuse à l'érable, commencez par une abaisse de tarte préalablement cuite. Dans une casserole, mélangez une tasse (250 g) de crème 35 %, 3/4 tasse (210 g) de sirop d'érable, et 3/4 tasse (150 g) de cassonade, puis portez le tout à ébullition.

Pendant ce temps, diluez 4 cuillères à soupe (40 g) de fécule de maïs dans 4 cuillères à soupe (60 g) d'eau froide, avec une cuillère à soupe (17 g) de beurre. Incorporez ce mélange au sirop bouillant en fouettant constamment jusqu'à épaississement.



Retirez ensuite la casserole du feu, en fouettant une dernière fois pour bien homogénéiser. Laissez le mélange refroidir pendant 10 à 15 minutes, puis versez-le dans l'abaisse de tarte. Placez la tarte au réfrigérateur pendant au moins 6 heures avant de la déguster.

Photo : Courtoisie

# Blanche-Neige et les sept lutins

PAR AMÉLIE MICHAUD ET ALEXANDRA LAJOIE

Il était une fois une sublime mademoiselle nommée Blanche-Neige, la plus douce, pure et innocente personne du village. Celle-ci était vêtue d'une longue robe bleue et jaune, avait des cheveux courts et noirs, des yeux bleu ciel ainsi qu'une peau extrêmement claire. En ce 23 décembre au matin, comme à l'habitude, la jeune beauté souhaitait une belle journée aux sept lutins avec qui elle cohabitait. Pendant leur absence, celle-ci prépara en grande quantité des biscuits pour le Père Noël qui allait venir leur rendre visite dans leur petite maison au fond du bois le soir suivant.

Soudain, quelqu'un cogna à la porte de la demeure, ce qui fit sursauter Blanche-Neige qui était en train de finir sa recette. Cette dernière alla voir au judas pour voir qui s'y présentait. Elle constata qu'un mignon petit lutin attendait patiemment que quelqu'un lui ouvre avec un petit panier contenant des pâtisseries. Après lui avoir ouvert la porte, la créature magique la salua et lui donna un biscuit en forme de sapin de Noël qu'elle ne put refuser. Celle-ci prit une petite bouchée dans le biscuit et quelques secondes après, elle s'écroula par terre. Le méchant lutin fit un sourire malicieux et prit la fuite.

Lorsque les sept créatures furent de retour après leur longue journée de travail, ils constatèrent que Blanche-Neige était étendue sur le sol en train de dormir. Un des lutins courut jusqu'à la cuisine pour prendre un verre d'eau et lui verser sur le visage dans l'espoir de la réveiller.

La belle dame ne bougea pas d'un poil, donc les petits êtres déduisirent qu'elle était inconsciente. Par la suite, ils la transportèrent jusque dans son lit pour qu'elle puisse se reposer en toute sérénité. Puisqu'ils ne pensaient pas que Blanche-Neige allait se réveiller, ils firent une prière tout en étant autour de son lit.

En allant au travail, le matin suivant, les lutins croisèrent le père Noël qui était, à cette époque, un adulte dans la fleur de l'âge. Ils ne purent s'empêcher de lui raconter ce qui était arrivé à la jeune femme. Le père Noël, pris par surprise, demanda à voir la jolie personne. Les compagnons indiquèrent le chemin à suivre au jeune homme vêtu de rouge pour se rendre jusqu'à Blanche-Neige. En arrivant à destination, il se dirigea vers la chambre de la beauté, et constata qu'elle était malheureusement décédée, car son cœur était arrêté. Le fait que la belle demoiselle était morte l'affecta particulièrement, ce qui lui fit verser une larme. Sans s'en rendre compte, une minuscule goutte d'eau tomba sur la joue de la douce. Au même moment, cette dernière ressentit un frisson d'énergie la traverser, et ses yeux s'ouvrirent d'un seul coup.

En voyant son sauveur en face, Blanche-Neige fut émerveillée. Ce fut le coup de foudre instantané. Le père Noël proposa à cette dernière de l'accompagner jusqu'au pôle Nord avec les lutins, et elle accepta avec joie. C'est donc comme cela que l'histoire d'amour entre le père Noël et la mère Noël a commencé.



## CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien de l'actualité en vous inscrivant à notre infolettre.

[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)



**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

## VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

### Centenaires des Fêtes!

La Résidence Hélène Lavoie de La Pocatière a célébré plusieurs centenaires récemment. La fête a été un franc succès, et a été très appréciée autant par les jubilaires que par tous les résidents et invités. Tout le

personnel, de même que quelques partenaires ont contribué à l'événement. Félicitations à tous, et que la santé soit vôtre pour la nouvelle année!



Mme Carmelle Plourde, 100 ans, Mme Rose-Hélène Pelletier, 101 ans, Mme Simone Bérubé, 104 ans, et Mme Liliane Bérubé 105 ans.



Mme Généria Begin qui aura 100 ans le 17 février 2025, Mme Jacqueline Gagnon qui aura 100 ans le 19 août 2025, et M. Roger Ouellet qui aura 100 ans le 20 novembre 2025.

### Mathieu Rivest n'est pas allé à la rescousse de la halte des Belles-Amours

Mathieu Rivest n'a pas déchiré sa chemise en janvier afin de faire rénover ou reconstruire la halte routière des Belles-Amours, sur l'autoroute 20 Ouest à la hauteur de L'Islet. Le député de Côte-du-Sud s'en remettait aux analyses effectuées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) qui avait statué sur sa fermeture définitive en décembre. Quant aux élus locaux, ils étaient, selon le député, déjà au courant de sa fermeture, initialement prévue pour 2027. Le préfet de L'Islet, Normand Caron, avait au contraire relaté ne pas avoir été consulté par le MTQ. Pour l'instant, aucune démarche n'a été initiée afin de rouvrir la halte, qui semble laissée à l'abandon.

### Saint-Aubert inaugure sa nouvelle caserne de pompiers

La nouvelle caserne de pompiers de Saint-Aubert a été inaugurée en 2024. La construction de la caserne a coûté 3 279 000 \$. Notons que 78 % de ce montant, soit 2 557 620 \$, a été financé par le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales du gouvernement du Québec. Le nouveau bâtiment est d'une superficie de 400 mètres carrés répartis sur deux niveaux. La caserne comprend notamment une aire de garage avec trois portes pour les camions, une salle de décontamination des habits de combat, et un vestiaire avec des douches.

### Une première succursale de la SQDC verra le jour en Côte-du-Sud

Les amateurs sudcôtis de cannabis n'auront bientôt plus l'obligation de se déplacer à Lévis ou à Rivière-du-Loup pour s'en procurer, puisque la Société québécoise du cannabis (SQDC) a annoncé l'ouverture d'une succursale à Montmagny à la fin de janvier 2025. Il s'agit d'un revirement majeur de situation, puisqu'en juin 2023, la société d'État n'avait pas de plan d'expansion pour la région. Situé au 89, boulevard Taché Ouest à Montmagny, ce nouveau local d'une superficie de près de 1800 pieds carrés accueillera ses premiers clients à partir du 27 janvier 2025. Pour l'est du Kamouraska, Rivière-du-Loup demeurera plus près pour les consommateurs de marijuana, mais à partir de La Pocatière, la succursale de Montmagny sera la plus proche. Selon le Service des communications de la société d'État, cette nouvelle succursale vise à répondre aux besoins de la communauté locale.

### L'avenir du club de golf de Saint-Pamphile est assuré

Le tournoi de golf du 14 septembre a réuni 32 équipes. Les responsables du club de golf, qui se nomme désormais Club de golf Matériaux Blanchet, ont annoncé le que 384 000 \$ sur un objectif de 450 000 \$ ont été amassés pour assurer la survie de cette infrastructure importante du sud de la MRC de L'Islet. À l'aube de la saison estivale 2024, le conseil d'administration de l'organisation avait lancé un cri du cœur aux différents paliers de gouvernement, puisque dans les dernières années, la COVID-19 et différents événements météorologiques avaient grandement nui à ses activités.

### Saint-Omer invitée à améliorer sa gestion des dépenses

Le rapport de 26 pages de la Commission municipale concernant le pouvoir de dépenser et le remboursement de dépenses à la Municipalité de Saint-Omer de L'Islet a été dévoilé au mois de novembre. Même si la mairesse Nathalie Chouinard estime qu'il s'agit davantage d'erreurs de bonne foi, plusieurs citoyens de l'endroit se sont présentés à la séance du conseil, lui demandant des explications additionnelles à ce sujet.

Selon la Commission municipale, il serait essentiel pour Saint-Omer de réviser le cadre réglementaire concernant le pouvoir de dépenser et le remboursement des dépenses, afin de le rendre conforme aux exigences législatives, et adapté aux besoins de la Municipalité. La mairesse Nathalie Chouinard a rappelé à ce sujet que plus des trois quarts des recommandations de la Commission municipale étaient déjà appliquées, et que son administration s'affairait présentement à se plier à la totalité des demandes.

### Le Musée maritime du Québec a le vent dans les voiles

En avril, on apprenait que le Musée maritime du Québec à L'Islet ne cessait de cumuler les records. En plus d'être dans le top 15 des attractions touristiques de Chaudière-Appalaches, le musée a vu plus de 32 000 visiteurs fouler son sol pendant les deux dernières saisons. La directrice générale, Marie-Claude Gamache, affirmait au Placoteux que les données d'achalandage démontraient qu'il y a bel et bien un intérêt marqué pour le MMQ. « À ma connaissance, au moins depuis de début des années 2000, l'achalandage au musée n'a pas été aussi élevé que durant la dernière saison », a-t-elle commenté.

### Le centre d'équithérapie La Remontée cesse ses activités

Le conseil d'administration du centre d'équithérapie La Remontée a annoncé en mai la fermeture de l'organisme. Le sous-financement chronique des organismes communautaires, la pression exponentielle de l'inflation postcovid, et le manque de main-d'œuvre spécialisée ont rendu précaire la situation du centre, ce qui a conduit les administrateurs à prendre cette difficile décision.

L'organisme de bienfaisance, créé en 2006 et installé à Saint-Jean-Port-Joli depuis 2010, accueillait chaque année en moyenne 125 personnes de tous âges, ayant des besoins particuliers. 1768 heures de relation d'aide avec le cheval ont été offertes au cours de la dernière année.



La Remontée offrait des services d'équithérapie depuis 2006. Photo : Archives Le Placoteux

### Rififi au conseil de Sainte-Félicité-de-L'Islet

Beaucoup de conflits et d'opposition cette année au conseil municipal de Sainte-Félicité, alors que la division a régné relativement à la reconversion du bâtiment de l'église et au Festival Fleurdelisé. D'un côté, on souhaite que l'église du village devienne un édifice à logements, et de l'autre, on croit davantage à une vocation artistique et culturelle. Même qu'en raison de cette dichotomie, la demande de commandite de 2500 \$ du festival a définitivement été rejetée par quatre conseillers, jetant ainsi de l'huile sur le feu de cette pierre d'achoppement. Aux dernières nouvelles, c'est toujours l'impasse. Les prochaines élections municipales, le 2 novembre 2025, pourraient être très mouvementées.

### Québec annonce 40 M\$ pour Umano Medical

Le gouvernement du Québec et Investissement Québec ont accordé en juillet 2024 une aide financière de 40 millions \$ à Umano Medical. L'entreprise basée à L'Islet se spécialise dans la conception, la fabrication et la distribution de lits, matelas thérapeutiques, et produits innovants pour les établissements de soins de santé. Ce projet, évalué à plus de 115 millions \$ devrait générer plus de 200 emplois.



François Gingras, vice-président Innovation, Investissement Québec; Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie; Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud; Robert Dion, coprésident, Umano Médical; Ghislain Demers, coprésident, Umano Médical; et Bernard Drainville, ministre de l'Éducation. Photo : José Soucy

## L'Église de Saint-Pacôme est à vendre

Le début d'année 2024 n'était pas reluisant pour les Jardins du clocher, organisme propriétaire de l'église de Saint-Pacôme et qui devait la revitaliser avec un projet de culture verticale en partenariat avec Inno-3B. Le projet, qui n'a jamais atteint la rentabilité souhaitée, a été abandonné, laissant les Jardins du clocher sans revenus. En novembre, après avoir attendu des propositions du milieu qui ne sont jamais venues, l'organisme n'a eu d'autres choix que de mettre l'église en vente, au grand désarroi des fidèles et de la communauté.



Le bâtiment désacralisé est en vente pour 298 000 \$.

## Projet de regroupement municipal autour de La Pocatière

L'année 2024 a été marquée par des discussions complexes autour d'un projet de regroupement municipal visant initialement à fusionner sept municipalités : La Pocatière, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Pacôme, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Bruno-de-Kamouraska et Rivière-Ouelle. Bien que ce regroupement ait été présenté comme une solution pour améliorer les services et l'efficacité administrative, les débats ont révélé des préoccupations locales, notamment sur la perte d'identité et d'autonomie des plus petites municipalités. Le processus a été perturbé par le retrait de plusieurs municipalités, réduisant l'initiative à trois partenaires : La Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth et Sainte-Anne-de-la-Pocatière. En décembre, on apprenait que le projet ira de l'avant avec ces trois municipalités. La nouvelle grande ville de La Pocatière devrait voir le jour à l'été 2025.

## La piscine du Cégep entre deux eaux

Fermée en mai 2023 pour effectuer des réparations nécessaires à la sécurité des utilisateurs, la piscine du Cégep de La Pocatière l'est encore. Avant de prendre sa retraite, la directrice générale Marie-Claude Deschênes en a recommandé la fermeture définitive au conseil d'administration, après le refus d'une demande de subvention par le gouvernement du Québec. Des 11,9 millions \$ nécessaires, 5,8 millions \$ provenaient d'une contribution gouvernementale devant aider au maintien des infrastructures des cégeps régionaux. Or, la décision de la fermer définitivement a été suspendue. L'établissement d'enseignement et le député Mathieu Rivest travaillent à une autre solution, et la population s'est mobilisée autour du projet « Sauvons notre piscine ». Pour boucler le financement, il manque 5,1 millions \$. La MRC de Kamouraska a accepté d'injecter 1,2 million \$, et la saga se poursuit. Comme sa situation physique, entre deux étages, le sort de la piscine est donc entre les mains de la population et du gouvernement.

## Desjardins quitte le centre-ville de La Pocatière

La Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, établie au centre-ville de La Pocatière depuis sa fondation le 15 juin 1913, déménage vers un bâtiment moderne situé sur l'avenue Industrielle afin, dit-on, de répondre aux besoins d'accessibilité et de modernisation. Ce départ a suscité des réactions mitigées. Les commerçants et les résidents ont déploré la perte d'un acteur clé de la vitalité du centre-ville. Ce changement reflète les défis auxquels font face des municipalités pour conserver leurs institutions au cœur de leur communauté.

Prévue initialement pour l'été 2024, la réfection de la 4<sup>e</sup> Avenue Painchaud à La Pocatière a été reportée à l'été 2025. Ce projet, évalué entre 3 et 4 millions \$, vise à transformer cette artère principale pour revitaliser le centre-ville. Le retard est attribué à l'attente d'une confirmation officielle pour une subvention majeure. Le maire de La Pocatière Vincent Bérubé a exprimé sa frustration face à ce contretemps, tout en assurant que les travaux seront réalisés dès que le financement sera sécurisé.

## Les cabourons plus que jamais menacés

Les cabourons font face à des menaces croissantes. En mai 2024, des citoyens se sont mobilisés pour dénoncer l'absence de mesures concrètes de protection. Des coupes forestières et des projets de développement non encadrés fragilisent ces formations naturelles uniques au Kamouraska. Les défenseurs des cabourons ont lancé un appel à une réglementation stricte pour préserver leur valeur écologique et culturelle qui a trouvé écho. À la demande du conseil des maires de la MRC de Kamouraska, Québec a suspendu l'émission de titres d'exploration minière (claims) sur le territoire. La requête émise en juin, valide pour une période de six mois, a pris fin le 4 décembre 2024, et a été renouvelée pour six mois, donc jusqu'en juin 2025. La MRC profite de cette période pour rédiger un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement pour y inclure un territoire incompatible avec l'activité minière (TIAM).

## Les Visitandines quittent La Pocatière

En septembre 2024, les Visitandines ont quitté le monastère de La Pocatière après plus de 65 ans de présence. Ce départ marque la fin d'une époque pour cette communauté religieuse qui a laissé une empreinte durable sur la région, notamment dans les domaines spirituel et éducatif. Le sort du bâtiment patrimonial reste en suspens, mais des discussions sont en cours pour une réaffectation respectant son histoire. Les sœurs ont été relocalisées à la résidence Reine-Antier de Rivière-du-Loup. C'est le nombre décroissant et le vieillissement des sœurs qui ont forcé cette décision.

## Crise du logement pour les étudiants du Cégep

Le début de l'année scolaire 2024 a mis en lumière une pénurie criante de logements pour les étudiants du Cégep de La Pocatière. L'augmentation du nombre d'inscriptions, et la rareté de logements abordables ont exacerbé ce problème. Autour de 200 étudiants étaient en attente d'un logement. Un nombre record de demandes de renouvellement de chambres pour 2025 explique en partie le phénomène. Après une campagne menée auprès de la population par le Cégep, des familles locales ont ouvert leurs portes pour pallier cette crise, mais une solution durable reste à trouver.

## Un incendie ravage l'Épicerie du coin de Saint-Alexandre

Le 1<sup>er</sup> novembre, un incendie s'est déclaré à l'Épicerie du coin de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Les employés et les clients ont évacué les lieux, et personne n'a été blessé. Le feu, l'eau et la fumée ont considérablement endommagé le commerce qui a dû fermer ses portes, causant énormément de désagréments chez la population. Les nombreux témoignages sur les réseaux sociaux ont exprimé cette perturbation des habitudes quotidiennes, et l'importance de l'épicerie comme lieu de rencontre. Les propriétaires, Jacques Lemieux et Dany Caron, ont confirmé qu'ils travaillaient pour rouvrir le plus rapidement possible, ce qui se fera assurément en 2025.

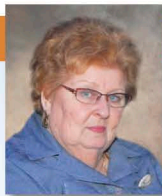


L'épicerie devrait rouvrir en 2025.

## Éclipse rédactionnelle au Placoteux

Après presque 10 ans au *Placoteux*, le journaliste et rédacteur en chef Maxime Paradis a décidé en janvier dernier de tirer sa révérence. Il traversait de l'autre côté de la clôture, puisqu'il a accepté un poste de responsable des communications à l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent.

C'est Marc Larouche, animateur et journaliste bien connu au Bas-Saint-Laurent, qui lui succédera quelques semaines plus tard. Marc a travaillé pour plusieurs médias durant une carrière qu'il poursuit depuis plus de 40 ans, dont CIBM et CIEL-FM, MATv, TVA, Radio-Canada, Noovo, et bien sûr le quotidien national *Le Soleil* durant 18 ans. D'abord embauché comme journaliste, il est le rédacteur en chef du *Placoteux* depuis septembre.



## Avis de décès

**Rachel Gamache** (1928-2024)  
Saint-Pascal

À son domicile, entourée de l'amour de ses proches, le 10 décembre 2024, est décédée à l'âge de 96 ans et 3 mois Mme Rachel Gamache; fille de feu Mme Georgianna Lavoie et de feu M. Trefflé Gamache. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 11 janvier 2025 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.**

Elle laisse dans le deuil son fils, Jacques Hudon, sa sœur Odette (feu Anthony Spérenzini). Elle était la sœur de : feu Laura (Raoul Lavoie), feu Marthe (feu Uldège Martin), feu Ida (Congrégation des sœurs du clergé), feu Yvette (feu Alfred Laberge), feu Marianne (feu Joseph Marie Godbout), feu Rita (feu Joseph Marie Thibault), feu Blanche, feu Aimée (feu Maurice Young), feu Régent (feu Colette Lévesque), feu Claudette (feu Henri Pelissier). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Reconnaissance et remerciements au Dr Mario Lebel pour son dévouement exceptionnel.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Françoise Chamberland** (1916-2024)  
Saint-Philippe-de-Néri

À la Résidence Jacinthe Gagnon de Rivière-Ouelle, le 12 décembre 2024, est décédée à l'âge de 108 ans et 5 mois Mme Françoise Chamberland; fille de feu Mme Marie Gagnon et de feu M. Hyacinthe Chamberland. Elle demeurait à Rivière-Ouelle, native de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

**Une liturgie de la parole a été célébrée le vendredi 20 décembre 2024 à 11 h 30, à la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Philippe-de-Néri.**

Elle était la sœur de : feu Gabrielle, feu Gérard, feu Fernand (feu Alice Beaulieu), feu Émilienne (feu Joseph Thibault), feu Lucille, feu Léopold (feu Rita D'Anjou), feu Sr Jeanne s.c.q., feu Anna (feu Rodrigue Bhérier), feu André, feu Andréa, feu Evelynne (feu Henri Thériault), feu Alphonse (Madeleine Hudon). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Chamberland et Gagnon ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Jacinthe Gagnon ainsi que Dr Mario Lebel pour les bons soins prodigués

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Rachel Boucher Bélanger** (1930-2024)  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 13 décembre 2024 est décédée à l'âge de 94 ans et 2 mois Mme Rachel Boucher, épouse de feu M. Jean-François Bélanger; fille de feu Mme Éva Boucher et de feu M. Achille Boucher. Elle demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 11 janvier 2025 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière paroissial.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Anny (Francis Bourque), Sarah (Daniel Gagné), Bernard (Sophie Gagnon); ses petits-enfants : Philippe, Gabrielle (Jérémy Dumont), Rosalie (Alexandre Bourgeault). Elle était la sœur de : feu Cécile (feu Albert Hachey), feu Gérard (feu Stella Pelletier), feu Marthe (feu Paul Chiasson), feu Gilberte (feu Léo Vaillancourt), feu Germaine (feu André Dessureault), feu Gilbert (feu Madeleine Miville Deschênes), feu Maurice (Lorraine Bouchard), feu Mathieu (feu Madeleine Paris), feu Simone (feu Jean-Paul Girard), feu Jacqueline (feu André Jutras), feu Justin (Rolande Roy), feu André; la belle-sœur de : feu Paul-Émile, feu Jean-Marie, feu Georges-Albert, feu Monique (feu Grégoire Bérubé), feu Jeannine (feu Jean-Claude Vincent), feu Gisèle (feu Lionel Dionne), feu Richard (feu Ghyslaine Parent), feu Clément, Denise (Nil Brochu). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel soignant du Centre d'hébergement Villa Maria ainsi qu'au personnel de la Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska, où elle a vécu plus de 5 ans.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**André Gauthier** (1950-2024)  
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 18 décembre 2024, est décédé à l'âge de 74 ans et 1 mois M. André Gauthier, époux de feu Mme Ginette Scalis, conjoint de feu Mme Nicole Despatis; fils de feu Mme Camillia Chiasson et de feu M. André Gauthier. Il demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Montréal.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 27 décembre 2024 dès 13 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h 30, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière Le repos Saint-François d'Assise de Montréal.**

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Nicole Despatis; ses enfants : Jonathan, André, Sébastien, Myrka, Véronique; ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; les filles de sa conjointe : Sylvie, Sophie (Patrice Genesse) et leur fils, Samuel et feu François. Il était le frère de : Marie-Jeanne, Françoise (Marcel Dubois), feu Micheline. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Gauthier, Despatis et Scalis, ses frères chevaliers 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré, ainsi que ses ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Georges Lévesque** (1934-2024)  
Saint-Gabriel-Lalemant

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 9 décembre 2024, est décédé à l'âge de 90 ans et 2 mois, M. Georges Lévesque époux de Mme Denise Lévesque. Fils de feu M. Laurent Lévesque et feu Mme Lucienne Laboisonnière, il demeurait à Saint-Gabriel-Lalemant, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au salon paroissial (salle de Roy), 27, rue Principale, Saint-Gabriel-Lalemant, le samedi 11 janvier 2025, de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant. L'inhumation des cendres aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.**

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Denise. Il était le père de : feu Michelle (Martin Larochelle), feu Benoît (Hélène Ancil), Marc-André (Jacinthe Francoeur), Gino (Michelle Paquin). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Guillaume, Émilie, Ellysbeth, Émile, Léonie, Laurent, Félix, Mérédith, Gino-Pier, Éliane, Jéssael, Danahé, Nancy et leurs conjoints respectifs; ses 13 arrière-petits-enfants. Il était le frère et le beau-frère de : feu Maurice, feu Hamel (Nicole Lévesque), feu Dominic « dit Advent » (feu Charlotte Soucy), feu Pauline (feu Jean-Nil Bourgoïn), feu Gilles, feu Laurier (Hélène Hudon), feu Raymonde (Laurent Munyan), Alain. De la famille de son épouse, il était le beau-frère de : feu Vitaline (feu Benoît Berthiaume), feu Gilberte (feu André Veillette), feu Léopold (Ghislaine Lévesque). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les membres du personnel soignant du centre D'Anjou de Saint-Pacôme pour leur générosité, leur dévouement et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca).

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

*Nos condoléances à toutes  
les familles éprouvées*

# Cendrillon

PAR ARTHUR SIMARD ET BENJAMIN DAGENAIS

Conte de Noël

Il y a fort longtemps, dans une contrée lointaine, vivait Cendrillon. Cette jeune fille habitait avec son père, sa belle-mère et ses deux demi-sœurs, sa mère étant décédée en lui donnant naissance. Cendrillon semblait être un ange tant elle était pleine de bonté et de générosité. Il n'était pourtant pas possible de dire la même chose de ses deux sœurs qui ne connaissaient que méchanceté et mépris, comme leur mère.

Cette dernière, une véritable cinglée, transformait la vie de Cendrillon en un enfer : les tâches ménagères s'enchaînaient à un rythme à rendre fou même la personne la plus vaillante. La charmante demoiselle devait aussi se revêtir tous les jours les mêmes haillons poussiéreux, cachant ainsi sa beauté, alors que ses sœurs se pavanaient à travers le royaume dans de somptueux habits. Tous les ans, le prince du royaume,

Michel, organisait un réveillon de Noël pour souligner son anniversaire, mais cette année cet événement serait bien spécial, puisque Michel célébrerait ses 18 ans, l'âge légal pour se trouver compagne. Or, comme d'habitude, Célcine, la méchante belle-mère, avait surchargé Cendrillon de travail sous prétexte de préparer leur réveillon, alors qu'elle voulait l'empêcher de se rendre à la soirée. La belle jeune femme devait décorer la maison ainsi que le sapin, préparer la dinde, le pâté, le ragoût, les biscuits, la bûche et les saucisses, emballer les cadeaux, et finalement nettoyer la maison de fond en comble.

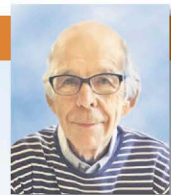
Pendant la journée, Cendrillon regardait ses sœurs Clara et Carla se préparer pour ce réveillon sans précédent, tout en se lamentant sur son sort. Une fois ces dernières parties et les tâches terminées, Cendrillon courut jusqu'au cimetière, où elle fondit en larmes sur la tombe de sa mère. Après quelques minutes de ce petit manège, une fée apparut, et elle se présenta en tant que la fée Beaulieu. Elle souhaitait aider Cendrillon à se rendre au réveillon, et à marier le prince Michel. La pauvre petite devait en échange lui rapporter une bûche de bouleau, quatre carottes, un bonhomme de pain d'épices et une guirlande de Noël. Elle trouva cela curieux, mais se dépêcha quand même d'apporter ces objets au cimetière, où elle eut la surprise de voir se transformer la bûche en majestueux traîneau, les carottes en rennes venant du lointain Pôle Nord, le bonhomme de pain d'épices en cocher, et la guirlande en habits d'un tissu grandiose comme on n'en trouvait pas dans le pays. Malheureusement, la

fée la mit en garde; le sort se romprait au son de la cloche de minuit, Cendrillon devrait donc revenir avant les douze coups de l'horloge.

Lorsque la jeune femme arriva afin au réveillon, il était près de 22 h, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de faire excellente impression. L'ensemble des invités, y compris le prince Michel, se questionnait sur la provenance de cette princesse à la beauté divine, pourtant inconnue de tous. Le jeune souverain, à la recherche d'une épouse, s'empressa de se présenter à cette belle étrangère et l'invita à danser. Le temps s'écoulait rapidement en compagnie du prince, et Cendrillon qui n'avait pas l'habitude de sortir ne le vit pas passer. Minuit arriva bien vite, et en entendant les cloches sonner, la belle princesse s'enfuit en dévalant les marches du palais, mais elle perdit sa bottine.

Le futur monarque, qui trouvait Cendrillon de son goût et qui aurait bien aimé la retrouver pour en faire sa compagne, fit essayer la chaussure à toutes les femmes du royaume, et promit de marier celle à qui elle conviendrait. Lorsqu'arriva enfin le tour de Cendrillon, elle glissa son pied dans la bottine qui lui fit comme un gant. Elle fut aussitôt présentée au prince qui, reconnaissant son invitée de la veille, l'épousa sur-le-champ.

Cendrillon avait un cœur si pur qu'elle fit quand même loger toute sa famille au palais avec des conditions dignes de la famille royale. Toute trace de méchanceté et de mépris avait disparu du cœur de ses deux sœurs depuis qu'elles avaient été mariées à de grands seigneurs.



## Avis de décès

**Jean-Noël Thériault** (1939-2024)  
Saint-Jean-Port-Joli

Au Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue, le 10 décembre 2024, est décédé à l'âge de 84 ans et 11 mois, M. Jean-Noël Thériault époux de Mme Pierrette Pelletier. Fils de feu M. Donat Thériault et feu Mme Alice Dubé, il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

**Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituel funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière sous les Étoiles de Saint-Jean-Port-Joli. Un recueillement aura lieu à ce moment dans l'intimité des membres de sa famille.**

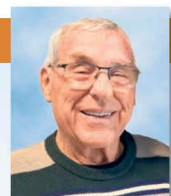
Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Pierrette; ses enfants : Line et Marc (Danielle Poirier); ses petits-enfants : Naomy (Maxime Héroux) et Shany; son arrière-petite-fille : Éléonore. Il était le frère et le beau-frère de : feu Jean-Denis (Pauline Bourgault), feu Ghislaine (feu Paul-Édouard Pelletier), feu Rodrigue (feu Lucette Dubé), feu Madeleine (feu Maurice Asselin, feu Mike Andrusyshyn), feu Colette (feu Aurèle Jean, feu Maurice Dubé), Marie (Marcel Jean), feu Michel (Ginette Gauthier), Martin (Angèle Duquette). De la famille Pelletier, il était le beau-frère de : Jacqueline (Roland Pelletier), Rollande (feu Thomas Roy), Normande (Jean Bernier), Micheline (feu Laurent Daigle), feu Huguette. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Nous adressons nos sincères remerciements à tout le personnel de l'UCDG de l'hôpital de Montmagny, ainsi qu'à celui du CHSLD de Sainte-Perpétue, pour les excellents soins prodigués. Merci également à tous les membres du personnel de la Résidence L'Oasis de Saint-Jean-Port-Joli pour leur attention et leur dévouement. Des signets seront disponibles à la Résidence L'Oasis pour ceux qui le désirent.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches. Don en ligne : [info@alzheimerchap.qc.ca](mailto:info@alzheimerchap.qc.ca)

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
Courriel : [rfmpel@videotron.ca](mailto:rfmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Yves Charest** (1939-2024)  
Saint-Pacôme

À son domicile, le 18 décembre 2024, est décédé à l'âge de 85 ans et 6 mois, M. Yves Charest conjoint de feu Mme Nicole Lévesque. Fils de feu M. Barnabé Charest et feu Mme Yvette Dagenais, il demeurait à Saint-Pacôme et autrefois à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, à la Résidence funéraire Marius Pelletier, 16, rue Caron, Saint-Pacôme, le lundi 23 décembre 2024, de 12 h à 13 h 55, suivra une cérémonie d'Adieu qui sera célébrée à 14 h. Les cendres seront déposées au columbarium de la maison funéraire.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : Sonia, Éric, Martin; ses petits-enfants : Sophia, Érika (Mathieu Rousselle), Jimmy (Roxanne Garcia); son arrière-petit-fils Ayden. Il était le frère de : Jacques (Ghislaine Valade), Diane (Martin Benz), feu Louise (feu Michel Joyal), feu Carole. De la famille Lévesque, il était le beau-frère de : Jean-Marc (Raymond Dubé), Denis (Johanne Côté), Réal (Claudette Houle), Normande (André Simard), Denise (feu Roland Soucy). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Nous tenons sincèrement à remercier les membres du personnel des soins à domicile du CLSC de La Pocatière pour leur accompagnement, leur compassion, leur écoute et les soins prodigués avec douceur lors des moments difficiles. Nous tenons également à souligner le soutien, le respect et le réconfort apporté par les bénévoles de la Fondation André-Côté. On ne peut garder sous silence les services de soutien à domicile de Chèque emploi-service pour leur grande disponibilité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou à la Fondation André-Côté. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca) ou [www.fondationandrecote.ca](http://www.fondationandrecote.ca)

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
Courriel : [rfmpel@videotron.ca](mailto:rfmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

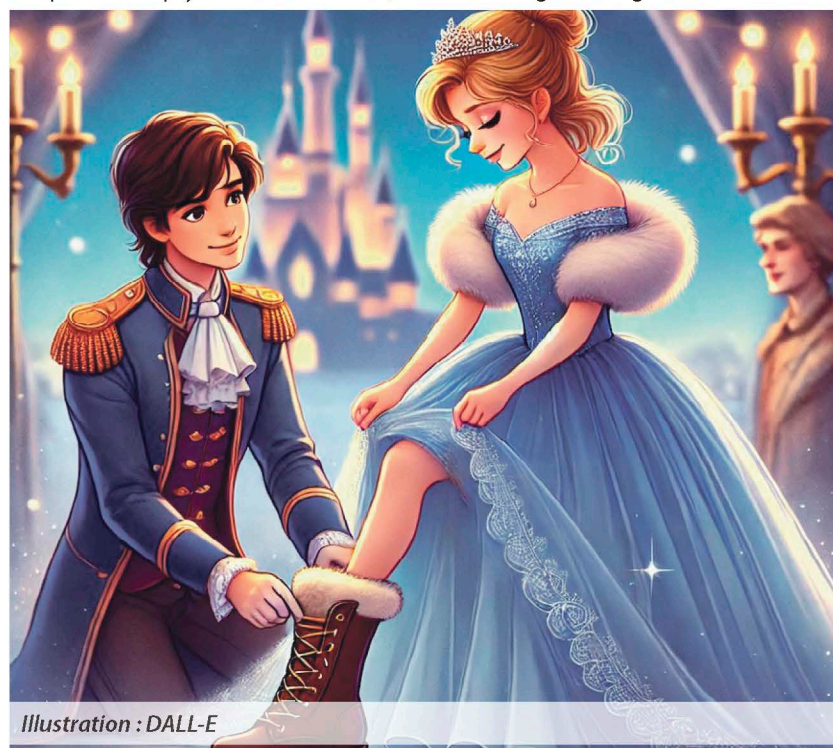


Illustration : DALL-E

Toute l'équipe du Journal vous souhaite  
une belle période des Fêtes ainsi qu'une  
bonne et heureuse année 2025.

Que cette nouvelle année vous apporte,  
à vous et à vos proches, la santé,  
le bonheur, la joie et la prospérité  
que vous pouvez espérer.

*Merci pour votre fidélité!*

*Continuez de nous suivre sur nos différentes  
plateformes, tant papier que numérique.*

*Joyeuses  
Fêtes!*

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

# Le Petit Poucet

PAR FAY BEAULIEU

Il était une fois une famille pauvre qui vivait dans une maison de bois à l'orée d'une forêt. La lignée était composée d'une mère, d'un père et de neuf jeunes garçons, dont le benjamin était surnommé le Petit Poucet. Ce dernier était chétif, avec un teint pâle qui démontrait sa malnutrition. Des cernes violacés sous ses yeux éteignaient leur éclat émeraude. Ses cheveux couleur corbeau étaient toujours en bataille. Âgé d'à peine sept ans, il détenait un esprit vif et un cœur généreux.

En ce soir de l'avant-veille de Noël, Petit Poucet monta les marches à la hâte, prêt à aller se coucher. Lorsqu'il gravit la dernière marche, il entendit ses parents murmurer à voix basse. Ils prévoyaient abandonner leurs neuf enfants dans la forêt parce qu'ils n'avaient plus les moyens de nourrir leurs garçons. Une fois dans son lit, son cerveau bouillonna d'idées pour échapper à ce triste sort.

Le lendemain matin, après le petit déjeuner qui consistait en un simple morceau de pain sec, les neuf enfants accompagnèrent leurs parents dans la forêt. Cependant, avant de partir, le benjamin s'était rempli les poches de cailloux blancs. Durant la marche, le jeune garçon laissa tomber les petites pierres derrière lui. Arrivés dans une clairière, alors que les garçons étaient occupés à jouer, les parents en profitèrent pour filer en douce. En s'apercevant de leur absence, ils se mirent à paniquer, mais Petit Poucet les rassura en leur indiquant le chemin de petits cailloux, brillant sous la lueur de la lune, pour retourner à la maison. Les parents furent bien surpris de les revoir.

Le matin de Noël, de jolis flocons de neige tournoyaient dans le ciel de décembre. Les parents tentèrent à nouveau d'abandonner leurs neuf enfants en forêt. Cependant, lorsque Petit Poucet voulut retrouver le chemin de la maison grâce à ses petits cailloux blancs, une épaisse couche de neige recouvrait déjà les sentiers. Désespérés, les jeunes tentèrent de retrouver leur chemin sans succès.

Au bout de longues heures de recherche, alors que la noirceur était installée depuis un moment déjà, les jeunes garçons n'arrivaient plus à lutter contre le froid qui s'attaquait à leur chair. Un à un, les petits garçons sombrèrent dans un sommeil éternel. Petit Poucet, qui observait avec tristesse ses frères étendus dans la neige, fit tomber une dernière larme sur sa petite joue avant de s'éteindre à son tour.

Une douce fée qui passait par là entendit de son ouïe fine la gouttelette de tristesse tomber sur la neige. Dans un battement d'ailes, elle traversa la forêt dans sa grande robe bleu cristallin à la recherche de celui qu'elle avait entendu. Ses cheveux dorés virevoltaient dans le vent hivernal, et ses prunelles gris perle scrutaient la forêt blanche. De là-haut, elle aperçut neuf petites silhouettes étendues sur le sol enneigé. Arrivée sur les lieux, un élan de chagrin l'envahit profondément. Des jeunes garçons sans vie gisaient là, sous ses yeux. La fée tenta de faire rebattre leur cœur, mais en vain, ses pouvoirs n'étaient pas assez puissants pour les ramener à la vie, tels qu'ils l'étaient. Elle contacta mère Noël par la pensée, car elle avait besoin d'aide.

Quelques minutes plus tard, mère Noël et la damoiselle féérique prirent une décision. D'un coup de baguette magique, les neuf corps inertes furent emportés dans un tourbillon d'étoiles, puis doucement redéposés sur le sol, mais maintenant sous la forme de rennes. La fée leur offrit un sourire tendre et les conduisit au Pôle Nord.

Finalement, les neuf petits garçons, ou plutôt neuf majestueux rennes prénommés Éclair, Tonnerre, Tornade, Danseur, Furie, Fringant, Comète, Cupidon et Rudolph tirent depuis ce jour le chariot du père Noël tous les 25 décembre au soir. Désormais, Petit Poucet n'a plus besoin d'utiliser des cailloux blancs pour retrouver son chemin, mais simplement de se laisser guider par son nez rouge.



Illustration : DALL-E

## Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?



### On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour nous connaître, voir nos offres d'emploi et transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à [carrieres@fonderiepoitras.com](mailto:carrieres@fonderiepoitras.com)

# POITRAS

Conte de Noël



Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### 1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 17 décembre 2024, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro **157-06-2025**
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro **159-07-2025**
- Projet de Règlement de zonage numéro **160-42-2025**
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro **161-05-2025**
- Projet de Règlement sur la construction numéro **162-04-2025**

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

### 2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

#### 2.1 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 157-06-2025

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 157-06-2025 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 157 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

#### Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

#### Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 5 thèmes :

#### Orientation 1 – Accroître la vitalité du pôle de services du secteur Est de la MRC de Kamouraska

- Renforcer l'attractivité du noyau villageois;
- Assurer un développement résidentiel planifié, diversifié et adapté aux besoins futurs;
- Dynamiser le pôle commercial et institutionnel;
- Maintenir une offre en équipements publics de qualité et adaptés aux besoins de la population;
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des entrées de la municipalité.

#### Orientation 2 – Consolider les zones industrielles et optimiser le développement de l'échangeur 488

- Consolider la vitrine industrielle le long de la route 289
- Requalifier l'échangeur 488

#### Orientation 3 – Mettre en lumière le caractère culturel de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et protéger son patrimoine bâti, historique et paysager

- Promouvoir et diffuser les arts et la culture de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et historique

#### Orientation 4 – Encadrer le développement de la villégiature autour du Lac Morin (Rang St-Adolphe) et développer les activités récréotouristiques sur l'ensemble du territoire

- Gérer le développement de la villégiature le long du rang Saint-Adolphe
- Assurer la croissance et mettre en valeur les attraits récréotouristiques du territoire

#### Orientation 5 – Des pôles récréotouristiques structurés et interreliés

- Protéger le territoire agricole en valorisant la production locale et l'agrotourisme
- Valoriser les terres agricoles dévalorisées (TDA)
- Maintenir l'intégrité du couvert forestier
- Protéger les cours d'eau, les lacs, les rives et les milieux humides
- S'adapter aux changements climatiques et réduire les îlots de chaleur
- Contrôler l'impact des contraintes anthropiques

#### Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation.

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques, touristiques et de loisirs.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente telle que décrétée par le gouvernement du Québec. Réfère aux activités liées à l'agriculture, avec ou sans élevage.
- **Agroforestière** – Espaces hétérogènes dont le couvert forestier prédomine et se caractérise par une agriculture moins intensive. On peut y pratiquer le plein air extensif, l'agriculture, la foresterie et l'extraction.
- **Forestière** – Vaste espace de forêt dense fréquenté pour les activités sylvicoles et la pratique d'activités récréatives de plein air.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

#### 2.2 PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISMES NUMÉRO 159-07-2025

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 159-07-2025 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 159-91 de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

#### 2.3 PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 160-42-2025

Le projet de Règlement de zonage numéro 160-42-2025 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 160-91 de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

#### a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- M Mixte
- C Commerciale
- I Industrielle
- P Publique et institutionnelle
- A Agricole
- AF Agroforestière

- F Forestière
- ID Îlot déstructuré

#### b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel
- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Gestion des matières résiduelles
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

#### 2.4 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 161-05-2025

Le projet de Règlement de lotissement numéro 161-05-2025 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 161-91 de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

#### 2.5 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA CONSTRUCTION NUMÉRO 162-04-2025

Le projet de Règlement de construction numéro 162-04-2025 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 162-91 de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démoli ou déplacé.

### 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à 19 h, à la salle des Bâisseurs du complexe municipal, située au 629, route 289 à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal, situé au 629, route 289, à Saint-Alexandre-de-Kamouraska ainsi que par le biais du site internet de la municipalité à : <https://www.stalexkamouraska.com>.

Donné à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.

Robin Laplante,  
Directeur général par intérim et greffier

# La Pocatière DOCUMENT EXPLICATIF

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

### ET

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le présent document est publié conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes et du paragraphe 8° de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale, afin d'informer les contribuables sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 16 décembre 2024.

#### Prévisions budgétaires 2025

	Budget 2024	Budget 2025
<b>REVENUS</b>		
Taxes	6 429 634 \$	6 796 790 \$
Paielements tenant lieu de taxes	1 669 084 \$	1 590 270 \$
Quotes-parts		
Transferts	931 573 \$	1 097 987 \$
Services rendus	1 368 070 \$	1 411 190 \$
Imposition de droits	112 000 \$	130 000 \$
Amendes et pénalités	53 300 \$	48 800 \$
Intérêts	55 000 \$	47 000 \$
Autres revenus	234 350 \$	177 265 \$
<b>Total des revenus :</b>	<b>10 853 011 \$</b>	<b>11 299 302 \$</b>

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 853 466 \$	2 095 455 \$
Sécurité publique	1 090 553 \$	1 149 925 \$
Transport	1 183 880 \$	1 228 300 \$
Hygiène du milieu	2 068 959 \$	2 223 169 \$
Santé et bien-être	68 150 \$	100 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	828 915 \$	747 985 \$
Loisirs et culture	2 079 913 \$	2 303 068 \$
Frais de financement	325 425 \$	380 550 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement :</b>	<b>9 499 261 \$</b>	<b>10 228 452 \$</b>

#### AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de capital sur la dette à long terme	898 800 \$	961 000 \$
Transfert aux activités d'investissement	454 950 \$	109 850 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>1 353 750 \$</b>	<b>1 070 850 \$</b>

#### AFFECTATIONS

Surplus accumulés non affectés	0 \$	0 \$
--------------------------------	------	------

Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations : 10 853 011 \$ 11 299 302 \$

#### Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

DÉPENSES D'IMMOBILISATION	MONTANTS		
	2025	2026	2027
BÂTIMENT ADMINISTRATIF			
ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	43 850 \$	2 000 \$	2 000 \$
ÉQUIPEMENTS INCENDIE	40 500 \$	23 500 \$	23 500 \$
VÉHICULES INCENDIE			
BÂTIMENT VOIRIE			
ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE	5 000 \$		
ACHAT DE VÉHICULES	63 000 \$	50 000 \$	
AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER ET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL	2 250 000 \$	260 000 \$	250 000 \$
REMPLACEMENT DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	2 756 000 \$	256 000 \$	56 000 \$
ÉQUIPEMENTS HYGIÈNE DU MILIEU	12 800 \$	1 500 \$	1 500 \$
ÉQUIPEMENTS AMÉNAGEMENT ET URBANISME			
ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES			50 000 \$
BÂTIMENT HORTICOLE			
INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES	243 000 \$	192 500 \$	
BÂTIMENT RÉCRÉATIF		10 000 000 \$	
ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS	250 000 \$	80 000 \$	10 000 \$
TERRAINS RÉCRÉATIFS		20 000 \$	
<b>TOTAUX :</b>	<b>5 664 150 \$</b>	<b>10 885 500 \$</b>	<b>393 000 \$</b>
		16 942 650 \$	

Le 16 décembre 2024

Chantale Guy  
Greffière par intérim

Avis publics

# Saviez-vous que?

Se procurer de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal encourage l'achat local. Il s'agit d'une belle idée cadeau autant pour les employeurs que pour la famille et les amis.

Plus de 60 marchands de Saint-Pascal acceptent l'argent de l'Association. Les marchands participants affichent le logo de l'Association dans leurs vitrines.

L'argent est en vente au bureau du Journal Le Placoteux au 409, rue Taché, Saint-Pascal.

*Une super idée pour vos bas de Noël!*

**Acheter local,**

*c'est payant!*



*Cette année, on achète local en se procurant de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal!*



GRUPE **DUBÉ**

**KIA** Jeep



**RAM** **MAZDA**

**DODGE**

**CHRYSLER**



Le Groupe Dubé, c'est Dubé Kia, Edmundston Kia, Dubé Chrysler et Dubé Mazda. En 2024, vous nous avez fait confiance et nous tenons à vous remercier pour cette belle année.



Le Groupe Dubé, c'est bien plus que des véhicules. C'est un engagement à vous offrir une expérience hors pair, année après année.



De la part de toute l'équipe, joyeuses Fêtes et une année 2025 remplie de succès et de sérénité.

Le Groupe Dubé : toujours là pour vous.

**2025 s'annonce prometteuse!**